

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



Édito



Chaque livraison du rapport d'activité nous donne la mesure du formidable travail accompli tout au long de l'année par les équipes du Conseil départemental. J'ai coutume de dire que notre collectivité représente le dernier service public de ceux qui n'en ont plus. Nous sommes aux côtés des Nivernais tout au long de leur vie, dès les premiers mois de leur existence avec la Protection maternelle et infantile jusqu'à l'ultime étape avec la direction de l'Autonomie. Nous sommes là dans maints aspects de leur quotidien – les collègues, les routes, la culture, le sport, etc.

Loin d'être ronronnante, l'action du Conseil départemental se réinvente sans cesse pour mieux répondre aux attentes des habitants et aux défis de notre territoire, rural et fier de l'être. Notre « condition » rurale nous impose en effet une créativité, une agilité mais aussi des ressources morales que d'autres départements n'ont pas besoin de déployer. De ces contraintes, la Nièvre a fait une force dont ce rapport d'activité, dense et passionnant, est une magnifique rétrospective.

Fabien BAZIN

Président du Conseil départemental de la Nièvre

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fabien', with a long horizontal stroke extending to the right.

Sommaire

1. COMMISSION SOLIDARITÉ

• Parentalité et enfance	6
• Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille (MADEF)	8
• Autonomie	10
• Santé et prévention	12
• Centre départemental de santé	14
• Inclusion sociale	16
• Gestion Revenu de Solidarité Active et des contrats aidés	18
• Développement social local	20
• Économie sociale et solidaire	22

2. COMMISSION ATTRACTIVITÉ

• Agriculture	26
• Alimentation durable	28
• Accompagnement des territoires	30
• Habitat	32
• Patrimoine routier	34
• Bâtiments départementaux	36
• Boisements et sapins de Noël	38
• Eau	40
• Espaces naturels et biodiversité	42
• Tourisme	44
• Accompagnement au numérique	46
• Transition écologique et climatique	48
• Communication institutionnelle	50

3. COMMISSION ÉMANCIPATION

• Culture et sport	54
• Musées et patrimoine culturel	56
• Développement de la lecture publique	58
• Politique éducation et enseignement supérieur	60
• Politique jeunesse	62
• Itinérances et activités de pleine nature	64

4. COMMISSION FINANCES ET MOYENS GÉNÉRAUX

• Identité visuelle et imprimerie	68
• Ressources humaines	70
• Dossiers transversaux	72
• Pilotage, performance, évaluation et financements externes (MIPPEFI)	74
• Affaires financières	76
• Moyens et projets informatiques	78
• Administration générale et achats	80
• Archives départementales	82

La collectivité en 2024

• Organigramme des services	85
• Trombinoscope des élus	86



COMMISSION SOLIDARITÉ

Président(e) :

- Maryse AUGENDRE

Membres :

- Jean-Paul FALLET
- Eliane DESABRE
- Justine GUYOT
- Michèle DARDANT
- Frédéric ROY
- Thierry GUYOT
- Pascale de MAURAIGE
- Véronique KHOURI
- Anouck CAMAIN
- Marie-France de RIBEROLLES

THÉMATIQUES TRAITÉES AU SEIN DE CETTE COMMISSION :

Enfance, emploi, insertion/RSA, services à la personne,
économie sociale et solidaire, personnes âgées,
personnes handicapées, lien social, développement social local, santé

Parentalité et enfance

Accompagner les familles et prendre soin au quotidien de ceux qui en ont besoin.



CHIFFRES CLÉS

1 634

Informations entrantes

ont été réceptionnées soit une hausse de 17 % par rapport à 2023.

Parmi les 1 634 informations entrantes, 827 ont été qualifiées de préoccupantes et évaluées par les travailleurs médico-sociaux (soit une hausse de 0,49 % par rapport à 2023)

1 001

Enfants confiés, dont 321 en établissements, 560 en familles d'accueil et 120 à domicile ou chez un tiers, soit une baisse de 5 % d'enfants confiés par rapport à 2023

20 + 7

20 places d'hébergement dans 4 lieux de vie différents, et poursuite du déploiement avec 7 nouvelles places courant 2025

3 252

Consultations et entretiens au Centre de santé sexuelle (CSS), dont 301 pour les mineurs, soit une hausse globale de 52,10 %

823 + 379

823 agréments d'assistants maternels (59 places en moins sur un an), 379 assistants familiaux agréés (26 en moins sur un an).



REMISE EN CONTEXTE

En tant que chef de file de la protection de l'enfance, le Département adapte son action aux différents enjeux nationaux tout en prenant en compte les problématiques et spécificités locales. Les engagements de la collectivité sont concrets, malgré

des contraintes budgétaires, au travers d'actions de prévention pour renforcer les compétences parentales et la diversification de l'offre d'accueil des enfants confiés.



POINTS MARQUANTS 2024

Bilan de l'offre d'accueil

Créé en mars 2021, le service Offre d'accueil est rattaché à la direction Parentalité Enfance. Ce service assure deux missions principales : l'encadrement hiérarchique et l'accompagnement des assistants familiaux, y compris sur le volet ressources humaines, ainsi que la recherche de places d'accueil, de réorientation ou de relais pour l'ensemble des enfants confiés.

55 % des enfants confiés en 2024 sont accueillis chez des assistants familiaux. Un bilan du service a été réalisé en fin d'année

avec l'ensemble des professionnels de l'aide sociale à l'enfance. De manière générale, l'ensemble des participants s'accordent pour porter un regard positif sur la délégation des missions de recherche de places à un service dédié. Cela a également permis de clarifier certaines procédures, d'augmenter le nombre de congés pris par les assistants familiaux, et d'objectiver les difficultés croissantes du Département en termes d'offre d'accueil, sur les plans quantitatif et qualitatif.

Le service Offre d'accueil est aujourd'hui

reconnu de tous et constitue un réel outil pour assurer la gestion des places et l'accompagnement au quotidien des assistants familiaux. Des ajustements nécessaires vont être engagés dans les prochains mois en associant l'ensemble des professionnels de la protection de l'enfance.

Bilan du projet de service Famille-Enfance

Le Schéma départemental de l'enfance et de la famille 2022-2026 porte plusieurs ambitions majeures qui ont rendu nécessaire une réinterrogation du projet et de l'organisation du service Famille-Enfance, pierre angulaire des missions de prévention et protection de l'enfance.

Le service Famille-Enfance porte plusieurs missions :

- pôle protection de l'enfance : politique de prévention et de protection de l'enfance en lien avec les partenaires et les sites d'action médico-sociale, cellule de recueil des informations préoccupantes, prévention et prise en charge des violences intra-familiales ;
- pôle statut de l'enfant : suivi des conseils de famille, suivi du statut des enfants, pupilles, adoption, accès aux origines, recours aux administrateurs ad hoc et soutien aux enfants victimes, appui juridique.

La nouvelle organisation a permis de répondre aux besoins de clarification et de rééquilibrage des missions. Le projet de service décline les ambitions du Schéma

départemental de l'enfance et de la famille ; un premier bilan montre qu'une grande partie des actions a déjà pu être lancée. Un diagnostic partagé entre les sites d'action médico-sociale et le service Famille-Enfance a été réalisé, permettant de formuler des solutions pensées en commun. Deux projets de procédures « socles », qui répondent aux besoins de clarification et de concertation exprimées dans le diagnostic, ont été mis en place : une procédure qui régit le mode de prise de décision de la collectivité en matière d'assistance éducative, et une procédure qui régit le mode de prise de décision et de gestion des mises en attentes de placement.

Observatoire départemental

La Nièvre a installé son Observatoire départemental de la protection de l'enfance en juin 2024 lors d'un comité de pilotage pluridisciplinaire. Sept groupes de travail distincts ont été créés ; les partenaires institutionnels et associatifs se réunissent régulièrement dans le but de développer des outils, des coopérations, et de construire ensemble des réponses adaptées aux besoins repérés en prévention et protection de l'enfance.

Une newsletter a été conçue et diffusée à l'ensemble des professionnels et partenaires, afin de suivre l'évolution des politiques de protection de l'enfance à un niveau départemental et national.



PERSPECTIVES 2025

L'année 2025 sera consacrée à la poursuite de la mise en œuvre des actions liées au schéma départemental :

- Mise en œuvre du référentiel sur les visites médiatisées, permettant d'avoir une base de travail commune pour l'ensemble des travailleurs médico-sociaux encadrant des visites en présence d'un tiers ;
- poursuite du déploiement des 6 mallettes pédagogiques dans le cadre d'un projet de lutte contre les addictions en faveur des jeunes du département. L'outil sera diffusé auprès des sites d'action médico-sociale et des partenaires ;
- poursuite des groupes de travail de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance ;
- renouvellement de la Stratégie nationale prévention et protection de l'enfance courant 2025.

Il est envisagé la création d'un conseil des enfants confiés qui permettra de renforcer le pouvoir d'agir des enfants sur leur quotidien et sur les dispositifs départementaux, favorisant ainsi une meilleure prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant.

Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille (MADEF)

Proposer un espace protecteur pour les enfants et un lieu de médiation pour les familles.



CHIFFRES CLÉS

85

nouveaux enfants ont été accueillis sur le foyer de l'enfance, sur les 118 pris en charge au cours de l'année

67

enfants ont été pris en charge au titre du placement éducatif à domicile

465

séances d'art-thérapie ont eu lieu. L'établissement dispose de deux art-thérapeutes à temps plein

78

enfants ont quitté l'établissement au cours de l'année ; 27 sont retournés au domicile familial avec un suivi

641

visites médiatisées et entretiens avec les familles ont été réalisés. 88 % des visites ont été honorées par les familles



REMISE EN CONTEXTE

La Maison départementale de l'enfance et de la famille (MADEF) a poursuivi, en 2024, ses missions d'accueil d'enfants de 3 à 18 ans et d'accompagnement des familles. Afin de mieux répondre aux besoins des mineurs accueillis, l'établissement a

retravaillé son offre de prise en charge pour les enfants pas ou peu scolarisés et construit des actions sportives et culturelles avec la direction de la Culture et du Sport.



© S. DUCLOIX - MADEF - Collégiennes



POINTS MARQUANTS 2024

Pour faire face aux problématiques rencontrées par les enfants accueillis et qui conduisent à des difficultés d'apprentissage, des situations de décrochage scolaire, des troubles du comportement générant une scolarité à temps partiel, des ruptures de parcours de vie induisant des périodes sans scolarisation et une incapacité pour certains d'entre eux à s'inscrire dans un projet professionnel, le projet pédagogique du Pôle d'accompagnement de jour (PAJ) a été retravaillé.

Les missions de ce pôle sont désormais :

- la prise en charge en journée des enfants/jeunes accueillis sans activité scolaire ou bénéficiant d'une scolarité adaptée avec des temps scolaires limités (séquentiels). L'objectif est de leur permettre de conserver un rythme de vie et de favoriser progressivement le retour en classe ;
- l'accompagnement des enfants dans les apprentissages scolaires de base (lecture, écriture, calcul) en soutien aux équipes éducatives ;
- la mise en place d'actions de remédiation

- afin d'accompagner les enfants à surmonter leurs difficultés de compréhension, de mémorisation et de concentration ;
- l'accompagnement et le soutien des adolescents et adolescentes dans le cadre de l'insertion socio-professionnelle (rédaction d'un CV, conduite d'un entretien en vue d'un rendez-vous auprès d'un employeur, aide à la rédaction d'un rapport de stage, accompagnement dans les démarches administratives auprès de la CAF, de la CPAM, de France Travail) ;
- la conception, l'organisation et l'encadrement d'activités éducatives, sportives ou culturelles individuelles ou collectives, en fonction de l'âge des enfants, afin de développer leurs compétences psycho-sociales ;
- la conception, l'organisation et l'encadrement d'ateliers (bois, jardinage, cuisine, bien-être, etc.) visant à développer la créativité, la valorisation et l'expression des enfants.

Deux actions ont été construites avec la direction de la Culture et du Sport.

- Une journée de découverte de diverses activités sportives a eu lieu le 22 juin 2024 à Cosne-sur-Loire. À destination de tous les enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance

et accueillis en structure collective, elle a rassemblé 150 enfants de 3 à 18 ans et leur a permis de s'exercer à diverses disciplines (tir à l'arc, canoë, badminton, basket, athlétisme, football, baby gym, baby pétanque, draisienne).

- Dans le cadre des actions hors-les-murs proposées par l'équipe de la Cité des présents, un projet d'éducation artistique et culturelle a été construit avec la MADEP. Deux artistes, un photographe et une plasticienne, ont travaillé pendant les vacances de Toussaint avec 8 jeunes de l'établissement, les invitant à découvrir les enjeux de prises de vue Polaroid et numériques intéressantes. Ils ont, tour à tour, assuré la direction artistique, endossé le rôle de photographe, de modèle. Ils ont découvert le principe du transfert d'émulsion de polaroid, du collage photographique. Enfin, ils ont opéré un choix éclairé parmi l'ensemble des créations réalisées et appréhendé concrètement les grands principes d'un accrochage artistique pertinent pour une restitution d'un travail collectif créatif. Ce travail a donné lieu à deux expositions des œuvres réalisées : une dans la galerie du photographe à Lormes et l'autre aux Archives départementales.



PERSPECTIVES 2025

L'année 2025 sera consacrée à la consolidation des actions mises en place pour accompagner les enfants accueillis :

- nouveau projet pédagogique du Pôle d'accompagnement de jour,
- montée en compétence des professionnels par le biais de formations à destination du plus grand nombre,
- démarche d'auto-évaluation.

Autonomie

Accompagner nos aînés et les publics en situation de handicap par l'innovation au service de l'inclusion.



CHIFFRES CLÉS

+ 43,5 millions d'€
versés par le Conseil
départemental pour l'Aide sociale à
l'hébergement des personnes âgées
ou en situation de handicap en 2024

1 900
droits ouverts à l'Aide sociale à
l'hébergement des personnes âgées
ou en situation de handicap au
31 décembre 2024

6 000
usagers accueillis et 11 500 appels
téléphoniques reçus à la MDPH
en 2024

6 200
dossiers de demande déposés
à la MDPH en 2024, donnant lieu à
l'ouverture de 14 500 droits

6
services autonomie à domicile
offrent à la fois aide et soins



REMISE EN CONTEXTE

La direction de l'Autonomie met en œuvre les actions en soutien du parcours de vie des personnes âgées ou handicapées, au travers de l'accompagnement au domicile, en établissement ou bien de l'accueil social familial. Elle agit au titre des compétences du Département et de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et pilote la stratégie départementale 2021-2025 dans le Schéma de l'autonomie.

MANIFESTE CITOYEN POUR L'AUTONOMIE



nièvre
le département

Adapt'la Nièvre



POINTS MARQUANTS 2024

Amélioration de l'accueil des usagers de la MDPH

- **Réaménagement et rénovation de l'espace d'accueil** de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) avec la création de deux bureaux d'accueil vitrés pour préserver la confidentialité des échanges avec les usagers, favoriser l'écoute et la proximité dans un cadre sécurisant et sécurisé.
- Pour améliorer la qualité de l'accueil et

répondre de manière plus personnalisée aux besoins des usagers, **l'équipe d'accueil de la MDPH a été renforcée**, passant de deux à trois agents.

Nouveau dispositif d'aide à l'autodétermination à la MDPH

Dans le prolongement de la Communauté 360, la MDPH propose **un nouveau service d'assistance au projet et parcours de vie**, accessible à l'ensemble des Nivernais en situation de handicap qui ressentent le besoin d'être soutenus dans leur réflexion

et dans la construction de leurs projets. Deux « facilitateurs de choix de vie » ont rejoint l'équipe de la Communauté 360 en mai 2024.

Accompagnement de la réforme des Services autonomie à domicile (SAD) sur les territoires

Pour un accès simplifié et amélioré des habitants aux prestations d'aide et/ou de soin, le Département accompagne la transformation des services existants : Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

Journées départementales de l'autonomie

Les troisièmes Journées départementales de l'autonomie ont rassemblé près de 200 partenaires institutionnels, associatifs ou privés les 26 et 27 septembre 2024 à Châtillon-en-Bazois. La collaboration et l'interconnaissance entre les acteurs du social, du médico-social et du sanitaire étaient au centre de ces rencontres, pour simplifier la vie des usagers et leur permettre de bien vivre « chez soi ».

Manifeste citoyen pour l'autonomie du CDCA

Accompagnement et soutien au Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) – instance consultative réunissant les usagers, leurs proches, les professionnels, institutions et acteurs de l'autonomie – pour la dernière étape de la tournée Adapt'ta Nièvre 2022-2024 et la restitution des propositions issues de cette démarche de rencontres et visites thématiques, sous la forme d'un « manifeste citoyen pour l'autonomie ».

Centralisation effective de l'Aide sociale à l'hébergement

Après l'expérimentation menée en 2023 avec les équipes territoriales, l'Aide sociale à l'hébergement des personnes âgées ou en situation de handicap a été centralisée au sein de la direction de l'Autonomie au 1er janvier 2024. Une cellule dédiée a été constituée au premier semestre 2024 pour le traitement d'environ 750 dossiers par an. L'instruction est désormais harmonisée sur tout le territoire nivernais.



PERSPECTIVES 2025

- **Mise à jour du Schéma départemental de l'autonomie** (2026-2030), avec la déclinaison de la démarche nationale de « service public départemental de l'autonomie ». Élaboration de la convention tripartite CNSA-ARS-Département (2025-2028) conditionnant le versement des concours financiers au Département et à la MDPH.
- **Engagement d'une démarche de réduction des délais de traitement** des demandes de prestations reçues à la MDPH.
- **Mise en place du « téléservice interconnecté »** entre le site « mdphenligne » et l'outil de gestion électronique des documents, avec la création d'un espace numérique pour les usagers.
- **Accompagnement** des Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et des Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) dans la finalisation de la première étape de **mise en place des Services autonomie à domicile (SAD)** sur les territoires au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2025.
- Démarche partenariale de **soutien aux aidants de personnes en situation de handicap**.

Santé et prévention

Garantir et promouvoir l'accès aux soins et à la santé pour tous.



CHIFFRES CLÉS

871

Vaccinations hors service PMI

Vaccination contre la grippe : 230

Vaccination Covid : 236 personnes vaccinées (rappels)

Papillomavirus (HPV) : 450 vaccinations faites, dont 358 collégiens

Lutte antituberculeuse : 6

cas de tuberculose

249 BCG effectués par le CLAT

113 tests tuberculiniques, 112 tests IGRA

283 bons radios faits = 376 radios effectuées

Bourses 2024 :

7

nouvelles bourses : 2 en médecine, 4 en chirurgie dentaire et 1 sage-femme

Le Département accorde les bourses dans les spécialités suivantes : médecin, pharmacie, psychomotricien, chirurgie dentaire, kinésithérapeute, sage-femme, infirmière, ergothérapeute.
Au total, 57 bourses ont été attribuées depuis 2016

Projets d'installation de médecins en 2025/2026

4

projets d'installation définis :

1 à Moulins-Engilbert/Châtillon-en-Bazois (2025), 2 à Decize (2025/2026) et 1 dans le secteur de Cercy-la-Tour.
2 projets d'installation probable sur l'agglomération de Nevers (commune non définie), 1 sur le Sud-Nivernais, 1 sur le sud-Morvan



REMISE EN CONTEXTE

Le service a pu réaliser 17 actions de prévention tout en maintenant son activité de Centre de lutte antituberculeuse (CLAT) et de vaccinations.

Il a participé à des temps de travail sur la démographie médicale du département et continué de suivre et d'attribuer des bourses.

NIÈVRE
le département



CENTRE DE LUTTE ANTITUBERCULEUSE
Information et prise de rendez-vous
03 86 59 24 14

CENTRE DE VACCINATION
Information et prise de rendez-vous
03 86 61 60 01

Et dans nos antennes :

- **Cosne-sur-Loire** : 15, rue du Berry - 58200 Cosne-sur-Loire
- **Clamecy** : 11, quai de Beuvron - 58500 Clamecy
- **Decize** : 10, boulevard Galvaing - 58300 Decize
- **Château-Chinon** : MSP - 38, rue Jean Marie Thevenin - 58120 Château-Chinon



POINTS MARQUANTS 2024

Activités classiques du service

- Centre de lutte antituberculeuse (CLAT) : consultations de pneumologie et dépistages de tuberculose, vaccinations BCG au CLAT et dans les 4 antennes délocalisées du département.
- Centre de vaccination : vaccination dans le centre et dans les 4 antennes délocalisées du département avec des vaccins classiques DTP (diphtérie, tétanos, poliomyélite), vaccination contre la grippe auprès des agents du Conseil départemental, au Centre

d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) Le Prado et auprès du public.

- Campagne de vaccination papillomavirus dans les 30 collèges publics du département.

En lien avec la pandémie COVID

- Mise en place de séances de rappel vaccinal Covid 19 tout au long de l'année.

Activités en lien avec la démographie médicale

- Réunions des cellules démographie médicale en vue de perspectives de

modification du zonage et dans l'objectif d'installation de nouveaux médecins.

- Suivi des étudiants boursiers.
- Participation aux Contrats locaux de santé.

Activités autres :

- Service sanitaire avec les étudiants de l'IPMR (Institut paramédical des métiers de la rééducation).
- Mois sans tabac en lien avec l'association Tab'agir.
- Consultations de médecine générale : mise en place d'un premier diagnostic de l'état de santé des personnes précaires et des primo-arrivants sur le territoire.
- Octobre rose : sensibiliser le public accueilli par des outils de communications (flyers, vidéos, décorations).

- Cérémonie de remise des diplômes des étudiants en médecine à Clermont-Ferrand : informer le public sur les bourses et aides au logement délivrées par le Département de la Nièvre.
- Suivi des demandes de location de logement par les étudiants.
- Semaine européenne de la vaccination.
- Poursuite de l'appel à projet sur les perturbateurs endocriniens.
- Équilibre alimentaire et activité physique auprès de l'École de la deuxième chance (E2C).



PERSPECTIVES 2025

- Le centre de vaccination Covid reste référent pour les rappels de vaccinations pédiatriques et adultes.
- Dans le cadre des missions déléguées au CLAT, des consultations gratuites de médecine générale sont maintenues en 2025.
- Les sessions de vaccination contre le papillomavirus vont se poursuivre de mars à juin 2025 pour la seconde dose.
- Le service propose un atelier lors de la Journée de la femme.

Centre départemental de santé

Développer les centres de santé du département permettant de coordonner des soins au plus près de l'ensemble de la population nivernaise.



CHIFFRES CLÉS

30

personnes travaillent pour le Centre de santé départemental

20

professionnels de santé exercent au Centre de santé départemental

4 404

le nombre de patients en file active, ce qui représente la quantité de patients pris en charge par le Centre de santé départemental

3 545

le nombre de patients dont le médecin traitant est un médecin du Centre de santé départemental

20 274

le nombre de consultations effectuées au sein du Centre de santé départemental



REMISE EN CONTEXTE

Dans l'objectif de renforcer l'offre de soins et de garantir à chaque Nivernais l'accès à un médecin, le Département de la Nièvre a poursuivi l'objectif de recruter des médecins généralistes salariés dès l'année 2024. Complémentaire de l'exercice

libéral, le salariat permet de renforcer l'attractivité du territoire de la Nièvre pour certains profils de professionnels de santé souhaitant recourir à ce mode d'exercice.



POINTS MARQUANTS 2024

Arrivée d'une cheffe de service : le 18 juillet 2024, Marina Bonneau a pris ses fonctions en tant que cheffe de service Santé et Prévention, en appui au directeur des centres de santé, Jacky Dupuy.

Embauche d'une assistante administrative sur Lormes : en octobre 2024, une assistante administrative a rejoint le Centre de santé départemental, renforçant l'équipe et permettant de développer l'activité sur l'antenne de Château-Chinon.

Renforcement de l'équipe médicale : l'équipe médicale a été renforcée avec l'arrivée de nouveaux professionnels de santé ; une diabétologue a rejoint le centre territorial de Nevers.



PERSPECTIVES 2025

Poursuivre le recrutement de professionnels de santé afin de renforcer l'offre de soins dans le département de la Nièvre. De nouveaux professionnels arriveront dès le premier trimestre :

- une médecin généraliste interviendra, une semaine par mois, sur l'antenne de Château-Chinon ;
- une orthophoniste rejoindra le centre de santé de Nevers ;
- une diététicienne renforcera le travail en équipe pluriprofessionnelle au centre de santé de Nevers.

Continuer à étendre notre réseau de centres territoriaux de santé pour être plus proche des Nivernais et des Nivernaises. Se former afin d'optimiser la gestion des centres de santé et répondre aux recommandations de l'accord national.

Améliorer le suivi financier avec le suivi des régies.

Explorer de nouvelles opportunités de partenariat et de collaboration pour améliorer l'accessibilité et la qualité de l'offre de santé.

Inclusion sociale

Favoriser l'accès à l'emploi durable et garantir la cohésion sociale et le vivre ensemble.



CHIFFRES CLÉS

138

acteurs sensibilisés au repérage et à la prise en charge des personnes en situation d'illettrisme

226

salariés en Entreprises à but d'emploi, dont environ 60 allocataires du RSA

106

travailleurs sociaux sensibilisés à la prévention des expulsions par le conseiller juridique

2 635

aides accordées au titre du Fonds solidarité logement (accès, maintien, énergie, etc.)

26 255

personnes ont bénéficié d'aides alimentaires sur le département



REMISE EN CONTEXTE

Le Département s'engage dans le domaine de l'insertion professionnelle et sociale en faveur des allocataires du Revenu de solidarité active (RSA), l'accès à l'emploi des publics fragiles et notamment des jeunes. Il favorise l'accès à l'emploi durable en soutenant des expérimentations

(Territoires zéro chômeur de longue durée) et en proposant des actions et des accompagnements ciblés sur les freins rencontrés (situation d'illettrisme, précarité alimentaire, difficultés d'accès au logement, à la mobilité, à un mode de garde ou aux droits, etc.).



POINTS MARQUANTS 2024

Recrutement d'un coordonnateur Illettrisme et création de la **plateforme Illettrisme « Être en toutes lettres »** en septembre 2024, pilotée par le Conseil départemental et coanimée par la Fédération des œuvres laïques (FOL 58). Démarrage de la sensibilisation des acteurs (travailleurs sociaux, partenaires) et animation du réseau des bénévoles.

Signature du nouveau **protocole d'accord** de partenariat entre le Conseil départemental et le Conseil régional de

Bourgogne Franche-Comté 2024-2027, qui formalise le travail partenarial renforcé et adapté pour permettre à toutes et tous de se former, notamment le public allocataire du RSA.

Signature d'une nouvelle **convention départementale insertion-emploi** avec l'État afin de préparer la réforme du RSA en lien avec la loi Plein emploi, marquée par la mise en place d'un système d'information interopérable avec les membres du réseau pour l'emploi et **l'accompagnement**

renové des allocataires inscrits automatiquement à France Travail. Nomination d'une **chefferie de projet** missionnée pour produire une feuille de route « sécurisante » et des procédures simplifiées.

Mise en place de l'association La Grappe en tant que tête de réseau départementale des **Territoires zéro chômeur de longue durée** nivernais et poursuite du soutien aux cinq Comités locaux pour l'emploi (CLE) et Entreprises à but d'emploi (EBE). Création d'un poste de travailleur social partagé « accompagnement global/expertise sociale » en faveur des futurs salariés.

1344 salariés accompagnés par les **structures d'insertion par l'activité économique**. Réalisation de la première campagne de contrôle initiée par la DREETS auprès du chantier d'insertion de Puisaye-Forterre, qui a permis de valoriser les actions d'accompagnement et d'acter des préconisations.

Établissement du bilan des trois années du **plan Logement d'abord** 2021-2024 et mise en œuvre du plan d'action n°2 initié en septembre 2024 jusqu'en 2027, axé sur la prévention des expulsions avec le poste de conseiller juridique et le renforcement de l'accompagnement avec le maintien de l'équipe mobile de travailleurs médico-sociaux déployée sur l'ensemble du territoire, notamment en secteur rural, et ouverture des saisines à d'autres acteurs et aux SAMS (sites d'action médico-sociale).

Renouvellement du **Plan départemental de lutte contre l'habitat indigne** pour les années 2024-2026, qui facilite le

repérage à l'échelle du département, améliore le traitement des dossiers les plus complexes et coordonne les moyens consacrés à la lutte contre l'habitat indigne.

Diffusion du nouveau **guide des mesures d'accompagnement à l'accès et au maintien dans le logement**, en mai 2024, à l'ensemble des acteurs, qui permet une meilleure maîtrise des différents outils d'accompagnement et leur articulation.

Suivi et pilotage du **Contrat local des solidarités** 2024-2027, signé le 8 juillet 2024 avec l'État autour de 3 axes : la prévention de la pauvreté et la lutte contre les inégalités dès l'enfance, l'accès aux droits essentiels et la transition écologique et solidaire. Un chef de projet est dédié à la **lutte contre la précarité alimentaire**, à une meilleure articulation entre les structures et à la facilitation de l'émergence de projets sur les zones blanches du département.

Organisation d'une **journée départementale insertion** à destination des sites d'action médico-sociale (SAMS) le 31 mai 2024 à Châtillon-en-Bazois. 102 participants ont échangé et redonné du sens à l'accompagnement social, partagé sur le pouvoir d'agir du travailleur social et de la personne accompagnée.

Publication de 5 appels à projets pour les acteurs du territoire et instruction de 36 dossiers de subvention, en qualité d'organisme intermédiaire de la subvention globale FSE +. 5 contrôles de service fait, issus de la première programmation 2023 du **FSE+**, ont été traités.



PERSPECTIVES 2025

- Développement d'un Centre de ressources illettrisme et d'une stratégie collective de recrutement des bénévoles.
- Mise en œuvre des modalités d'orientation et d'accompagnement renové, et nouveaux conventionnements avec les délégataires du Département pour l'accompagnement de certains publics allocataires du RSA.
- Finalisation du projet européen INTERREG en lien avec Territoires zéro chômeur de longue durée.
- Renforcement des actions sur la prévention des expulsions en lien avec la CCAPEX (Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions).
- Organisation d'un colloque dans le cadre du Logement d'abord sur la santé mentale et le logement.
- Actualisation du référentiel d'accompagnement budgétaire à destination des SAMS.
- Réalisation d'une cartographie d'aide alimentaire départementale.
- Finalisation des contrôles de service fait 2022-2023 et préparation de la programmation 2026-2027 du FSE+.
- Révision du Fonds d'aide aux jeunes départemental.

Gestion RSA et des contrats aidés

Piloter le RSA, accompagner le public précaire vers l'emploi via les contrats aidés en soutenant les 23 ateliers et chantiers d'insertion (ACI) et les employeurs en Parcours emploi compétence.



CHIFFRES CLÉS

+ 0,29 %

Moyenne de foyers allocataires (droits ouverts et versables) : **5 302**

+ 4,57 %

Décisions d'opportunités (dérogation, évaluation des ressources, situations complexes, etc.) : **1 420**

2 710

nouveaux entrants (primo et file active) allocataires du RSA orientés (2023)

286

contrats aidés : 46 Parcours emploi compétence dont **4** contrats initiative emploi et **240** contrats à durée déterminée d'insertion

536

dossiers étudiés en EP (équipes pluridisciplinaires) dont **250** décisions de sanction, **13** décisions d'ajournement, **273** décisions d'arrêt de procédure et **101** décisions d'arrêt de procédure après une sanction émise par l'EP (équipes pluridisciplinaires)



REMISE EN CONTEXTE

Ces missions répondent aux objectifs de la loi Plein emploi et à la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens conclue avec l'État pour accompagner les publics éloignés de l'emploi dans leur parcours d'insertion socio-professionnelle.

L'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion, adapté aux orientations et pratiques, est un enjeu majeur.



POINTS MARQUANTS 2024

- En lien avec la chefferie de projet, mise en œuvre de la loi Plein emploi et notamment des évolutions en matière d'orientation, d'évaluation et d'accompagnement des allocataires, et anticiper leurs conséquences sur le logiciel de gestion RSA. Dans ce cadre, contribution active aux différents groupes de travail programmés en interne et aux webinaires proposés par le national, avec un focus plus particulier sur le versant « système d'information », flux, etc., tout en assurant une veille assidue avec la DSIN (Direction des Systèmes d'Informations et du Numérique) sur l'aspect technique.
- Dans ce cadre, initiation également des échanges relatifs aux mesures de sanction, dont la suspension/remobilisation nouvellement introduite par la loi Plein emploi, selon les orientations départementales retenues. Les modalités de mise en œuvre nécessiteront un ajustement du périmètre actuel de l'équipe pluridisciplinaire.

- En lien particulièrement avec la DSIN, co-construction du COPIL du 3 juillet 2024 en vue d'opérer un choix institutionnel relatif à une nouvelle solution de gestion RSA, sachant que la solution actuelle (Webrsa) ne serait pas adaptée pour mettre en œuvre le RSA rénové. Une étude prospective auprès de 15 départements a ainsi été engagée pour proposer un nouveau logiciel répondant au mieux à la fois aux besoins des professionnels de terrain, aux enjeux de la collectivité en termes de pilotage et au cadre législatif (Département, utilisateurs SAMS, éditeurs).
- Cette étude comparative a permis de mettre en lumière aussi bien les atouts, les régressions par rapport aux fonctionnalités actuelles, les retours des utilisateurs (SAMS), le retour d'expériences d'autres collectivités, complétés par des observations et remarques suite aux réponses des candidats, que des points de vigilance.
- Identification d'indicateurs pertinents en unissant les données disponibles de la Caisse d'allocations familiales et du Département. Un groupe de travail a été initié en décembre 2023 avec pour objectif d'éclairer les prévisions budgétaires liées au RSA. Néanmoins, ce travail collaboratif ne permettait pas de répondre à la commande initiale.
- Dans ce contexte et avec l'accord institutionnel, les travaux se sont poursuivis jusqu'en juin 2024, dans la mesure où les données pourront alimenter les politiques publiques, avec effet rétroactif en janvier 2022. Les transmissions s'opéreront ensuite à un rythme trimestriel, assorti d'un effet décalé pour consolider les données.
- Finalisation de l'étude portant sur les travailleurs indépendants en formulant des propositions pour adapter l'accompagnement selon leur spécificité ainsi que la gestion de leurs droits RSA. Cette mission a été menée avec l'aide précieuse d'une stagiaire dans la réalisation du diagnostic, en s'appuyant sur la méthodologie validée préalablement par la direction.
- L'étude a ensuite été partagée avec le service Inclusion et le prestataire SASTI, opérateur d'accompagnement des travailleurs indépendants. L'analyse conjointe a abouti au fait que le cadre réglementaire ne permettait pas d'agir sur le droit au RSA en termes d'ouverture ou de versement sans exposer la collectivité à des procédures contentieuses. L'axe de travail retenu et adapté serait celui de l'accompagnement en le personnalisant selon les profils des travailleurs indépendants niveruais.
- Communication auprès des experts-comptables des exploitants agricoles allocataires du RSA, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, en vue de déterminer un juste droit à l'allocation RSA. Une action conjointe a été menée pour la première fois avec notre partenaire, la Chambre d'agriculture, afin de préparer et de rencontrer les experts-comptables au plus près de leur territoire.
- Les rencontres menées révèlent des aspects positifs tant dans la connaissance entre professionnels que dans l'interconnaissance, ainsi que dans le partage et l'usage des documents départementaux visant à une équité de traitement pour les allocataires sur l'ensemble du territoire.



PERSPECTIVES 2025

- En lien avec le groupe projet, contribuer à la préparation du déploiement IODAS (recettages, analyses différentielles sur l'ensemble des volets RSA, lecture et amendement des comptes rendus, éditions bureautiques, statistiques, etc.) ;
- En partenariat avec les chefs de projets DSIN, élaborer les supports de saisie informatique adaptés à chaque type de professionnels (instructeurs, TS (travailleurs sociaux)/cadres, partenaires, etc.) concernant le nouveau logiciel de gestion RSA ;
- Accompagner les professionnels internes et externes à l'appropriation de IODAS et des process informatiques ;
- Contribuer au déploiement de la GED (Gestion Electronique des Documents) sur le volet RSA pour répondre à la commande institutionnelle de dématérialisation des documents ;
- Contribuer à un édit de la cohésion sociale reprenant les données majeures et permettant de donner de la visibilité sur la politique insertion et alimenter les élus en matière de politique publique.

Développement social local

Accompagner les habitants sur les territoires, à tous les âges de la vie, en lien avec les partenaires locaux.



CHIFFRES CLÉS

301

agents du développement social local

236

agents ayant suivi au moins une formation

1 608

jours de formation dispensés

61

réunions métiers



REMISE EN CONTEXTE

À la suite de l'arrivée de la nouvelle direction du Développement social local fin 2023, 2024 aura été une année de consolidation des travaux engagés : gestion électronique des documents, référent de parcours, réunions métier, projets avec les directions de la DGA Solidarités, Culture et Sports. Des projets immobiliers s'engagent : les

plans des futurs sites d'action médico-sociale de La Charité-sur-Loire et de Cosne-sur-Loire se formalisent. Le site des Bords de Loire a bénéficié de travaux d'amélioration des conditions d'accueil du public tout en sécurisant les agents d'accueil. Le premier espace spécifiquement dédié aux assistants familiaux a également vu le jour.



POINTS MARQUANTS 2024

Déploiement de la gestion électronique des documents (GED)

Au cours de l'année 2024, la GED a poursuivi son déploiement sur les services Gérontologie-Handicap, sur le service Budget-Comptabilité et à l'Unité prévention précoce enfance (UPPE). De plus, en septembre 2024, le projet de mise en œuvre de la GED a débuté sur l'Aide sociale à l'enfance. Il s'agit d'un projet ambitieux avec la numérisation des dossiers des enfants confiés au Département : 640 dossiers numérisés par un prestataire

(Archiv'it) et 211 dossiers numérisés par les agents des sites d'action médico-sociale. Avec ce projet, 400 agents vont s'approprier le logiciel Multigest, choisi par la collectivité.

Ce nouvel outil de travail vient faire évoluer les pratiques professionnelles et demande aux agents de s'adapter dans cette période de transition. Pour ceux qui utilisent le logiciel Multigest depuis plusieurs mois, le bilan apparaît positif. Les différentes directions restent vigilantes

afin de répondre, de manière continue, aux besoins des professionnels.

Référence de parcours

2024 a été consacrée à l'expérimentation de deux situations sur le territoire de Clamecy ainsi qu'au test d'une formation relative à la référence de parcours.

La réflexion s'est poursuivie sur une meilleure implication des personnes accompagnées dans l'élaboration de leurs projets à partir de leurs besoins, ainsi que dans leur participation aux instances.

L'accent a été mis sur le renforcement des réunions métiers permettant à chaque professionnel des sites d'action médico-sociale de se retrouver autour de sujets communs à leurs fonctions.

Les réunions métiers pour les secrétaires de site, les conseillers et instructeurs LCE-FE (Lutte contre les exclusions / Famille enfance) et les assistants de service social se sont poursuivies et ont permis de créer du lien entre les professionnels exerçant les mêmes missions sur les différents SAMS (sites d'action médico-sociale).

Les secrétaires de site ont commencé à travailler sur des fiches procédures relatives à leurs missions.

Les conseillers et instructeurs travaillent à harmoniser leurs pratiques et se sont impliqués dans la rédaction de procédures pour les mesures liées à l'enfance.

L'espace partagé Infos-SAMS sur IntraNièvre a été alimenté d'informations partenariales, de procédures et d'outils.



PERSPECTIVES 2025

- **Concernant la GED**, 2025 verra la mise en production du logiciel sur l'Aide sociale à l'enfance et la poursuite de la numérisation des dossiers de prévention par les agents des sites d'action médico-sociale. Un déploiement sur les domaines des aides financières, des accompagnements budgétaires et du RSA est également prévu. En parallèle, un coffre-fort numérique interne au logiciel Multigest ainsi qu'un connecteur vers le système d'archivage électronique du Département seront mis en place.
- L'année à venir objectivera le bilan de l'expérimentation de la référence de parcours et en déduira la pertinence à généraliser la démarche auprès de situations identifiées comme complexes.
- En parallèle, il s'agira de mettre en œuvre une plus grande participation des personnes accompagnées, de consolider la place des espaces de réflexion et d'élaboration.
- Nous devons également nous pencher collectivement sur l'accompagnement des professionnels en souffrance psychique et en quête de sens au regard d'un contexte de difficultés de recrutement et de publics de plus en plus fragiles et vulnérables.
- Une place sera consacrée à la formation pour favoriser la participation de nos publics aux instances et gagner en efficacité dans l'accompagnement aux démarches administratives (Aidants connect).
- Nous maintiendrons aussi les efforts de consolidation de nos partenariats (centres sociaux, France Services, Éducation nationale, GHT, etc.).
- Un travail va s'engager en 2025 avec les assistants de service social afin de remettre le sens au cœur de leurs pratiques.
- Dans le cadre de la démarche d'amélioration des conditions d'accueil et d'accompagnement des nouveaux arrivants, les agents des SAMS ont été mis à contribution afin d'apporter leur expertise. Un plan d'actions sera proposé pour mise en œuvre courant 2025 avec évaluation en 2026.

Économie sociale et solidaire

Accompagner et financer les porteurs de projets et les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS, appelée aussi économie de proximité), appuyer les actions de sensibilisation et de mobilisation collective favorables à son développement.



CHIFFRES CLÉS

2

nouveaux collectifs ont œuvré en 2024 pour ouvrir deux **épiceries participatives citoyennes nivernaises**

2

épiceries déjà ouvertes /65 nombre d'adhérents à La P'ite Epicerie d'Urzy en 1 an

12

structures nivernaises de l'ESS soutenues dans le cadre de l'appel à projets ESS porté par le Département, depuis la 1^{re} publication

62 000 €

de soutien financier attribué aux structures nivernaises de l'ESS lauréates de l'appel à projets depuis sa création

11 000 heures

d'insertion réalisées en 2024 par des salariés en insertion sur les marchés publics portés par le Département dans le cadre de son partenariat avec la FET (Fabrique emploi et Territoires)

122

salariés en insertion missionnés sur les marchés publics portés par le Département dans le cadre de son partenariat avec FET (Fabrique emploi et Territoires)



REMISE EN CONTEXTE

Le Département soutient le développement de projets à impact et encourage l'intégration de clauses sociales dans les marchés publics nivernais (en particulier ceux qu'il porte). Il participe à la mise en réseau et à la diffusion d'informations aux

structures et aux porteurs de projet de l'ESS. Il soutient également les actions de mobilisation collective en milieu rural.



POINTS MARQUANTS 2024

Evènement « La Nièvre : de l'économie de proximité au territoire engagé », le 8 novembre 2024

Le Département a organisé avec la Fabrique Emploi et Territoires (FET) un premier évènement rassemblant les acteurs de l'économie de proximité des entreprises, aux côtés des chambres consulaires et institutions. Les témoignages, tables rondes et ateliers de cette journée ont nourri les débats et facilité un premier cap vers l'interconnaissance. Cette première initiative inspirante, qui a rassemblé plus

d'une centaine de Nivernaises et Nivernais, a vocation à essaimer.

Appel à projets Économie sociale et solidaire

Dans le cadre de la 4^e édition de l'appel à projets, publié en 2024, quatre lauréats ont reçu une subvention pour développer leur action.

- **L'Association nivernaise d'accueil et de réinsertion (ANAR), à Nevers**, porte de nombreux dispositifs : centres

d'hébergement et de réinsertion sociale, accompagnement vers et dans le logement, ateliers et chantiers d'insertion, etc.) ; dans ce cadre elle crée une nouvelle activité, une boutique friperie (tri, vente, merchandising, upcycling de vêtements).

- L'association **TerrOsol, à Chiddes**, accompagne la transition vers une agriculture et une alimentation durables, vers plus de justice agri-alimentaire pour tous. Elle développe « Dyna-Juste », un programme d'animations sur les sujets agri-alimentaires et une phase de test pour Ajuste-r.

- L'association **le Centre socio-culturel Les Abeilles, à La Machine**, se définit comme un foyer d'initiatives porté par les habitants associés et appuyés par des professionnels capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social local de la population. Elle a créé « La Machine à Fringues 2.0 », boutique d'articles de seconde main.

-L'association **Le Barrage, à Limanton**, gère et anime la Zone d'animations décalées (ZAD) du Barrage, à Panneçot, un vaste cadre verdoyant et paisible, qui propose animations, concerts, spectacles, snack/buvette et en accès libre VTT, accrobranche, paddle, kayak, etc. Elle a créé un premier poste pour développer l'offre et l'amplitude d'ouverture.

La commande publique comme levier vers l'emploi

Dans le cadre de sa stratégie « achats », le Conseil départemental développe une politique d'achats socialement responsable, en prenant en compte notamment l'intégration des personnes éloignées de l'emploi. À ce titre, il intègre des clauses d'insertion dans ses marchés publics depuis 2007, et apporte de l'activité à des structures relevant de l'économie sociale et solidaire (structures d'insertion par l'activité économique notamment).

Dans la Nièvre, c'est l'association Fabrique Emploi et Territoires, partenaire du Département, qui anime le service des clauses sociales et d'insertion. Elle est, à ce titre, à la disposition des acheteurs publics, des entreprises, des demandeurs d'emploi et des partenaires pour coordonner et accompagner la mise en œuvre de ces clauses. Ce dispositif conforte des parcours d'insertion amenant à des retours en formation et/ou à l'emploi.

En 2024, 7 opérations portées par le Département et suivies par la Fabrique Emploi et Territoires comportaient des clauses sociales.



PERSPECTIVES 2025

- Poursuite du partenariat avec l'association Bouge ton CoQ pour le déploiement d'épicerie participatives en milieu rural et ouvertures de nouvelles épicerie associatives citoyennes,
- Poursuite de l'appel à projets ESS porté par le Département (5^e édition),
- Poursuite du soutien du Département à l'incubateur régional Le T (5^e promotion),
- Accompagnement et valorisation de nouvelles actions et/ou structures de l'ESS,
- Valorisation de l'étude thématique ESS réalisée par la direction de l'Accompagnement des territoires (observatoire territorial) en amont d'une stratégie départementale,
- Initier et développer des écosystèmes de coopération : lancement d'une démarche « territoires engagés ».



COMMISSION ATTRACTIVITÉ

Président(e) :

- Martine GAUDIN

Membres :

- Jean-Paul FALLET
- Blandine DELAPORTE
- Alain HERTELOUP
- Jocelyne GUÉRIN
- Thierry GUYOT
- Wilfrid SÉJEAU
- Franck MICHOT
- Marie-France DE RIBEROLLES
- Jérôme MALUS
- David VERRON

THÉMATIQUES TRAITÉES AU SEIN DE CETTE COMMISSION :

Aménagement du territoire, routes, transports, très haut débit, agriculture, forêt, eau, énergie, espaces naturels sensibles, environnement, politiques contractuelles, logement, services publics, bâtiments départementaux, gestion du patrimoine, marketing territorial, tourisme, dialogue citoyen, communication

Agriculture

Soutenir le monde agricole face aux enjeux de la transition écologique, accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs dans la Nièvre en privilégiant les structures coopératives.



CHIFFRES CLÉS

2 748

exploitations valorisent 372 229 ha de surface agricole utile (SAU), soit une moyenne de 135 ha par ferme

5 064

personnes occupent un emploi agricole permanent, dont 3 500 chefs d'exploitation ou co-exploitants

128 614 ha

de grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux, pommes de terre, oignons, lentilles, chanvre)

226 300 ha

de prairies dont 201 200 ha toujours en herbe

307

exploitations bio, soit 27 546 ha (74 % de la surface agricole utile, 11 % des exploitations)



REMISE EN CONTEXTE

L'agriculture constitue un axe fort de la politique du Département. Elle représente un espace de croissance économique important pour notre territoire. Notre agriculture est identifiée pour la qualité de

ses productions, mais ces dernières sont insuffisamment transformées et valorisées localement.



POINTS MARQUANTS 2024

Le Département de la Nièvre a adopté une stratégie pour l'agriculture devant contribuer à :

- améliorer la compétitivité économique des filières d'élevage en modernisant les infrastructures individuelles ou collectives propres à développer la transformation de nos productions,
- conforter la transmission des exploitations, l'installation des jeunes agriculteurs et le partage des équipements,

- développer l'agriculture biologique et les circuits alimentaires de proximité,
- renforcer la résilience des exploitations et leur adaptation au changement climatique.

Cette politique comporte quatre volets :

1. Le soutien direct aux agriculteurs et au monde agricole :

- partenariat avec Bio Bourgogne Franche-Comté pour le développement de l'agriculture bio et des circuits alimentaires de proximité,

- partenariat avec l'association Solidarité Paysans des Pays de Bourgogne qui accompagne et défend les agriculteurs rencontrant des difficultés dans le département de la Nièvre,
- partenariat avec le Groupement de défense sanitaire de la Nièvre dans le cadre du programme d'éradication du virus de la BVD (diarrhée virale bovine),
- soutien pour l'adaptation des exploitations :
 - contrats de projets individuels,
 - Plan stratégique national 2023-2027 (modernisation et adaptation des exploitations d'élevage au dérèglement climatique, diversification des activités et des productions agricoles, transitions agroécologiques des productions végétales),
 - aide à la souscription de parts sociales de CUMA pour les jeunes agriculteurs.
- actions de communication et manifestations agricoles,
- aménagement foncier agricole et forestier (réglementation des boisements).

2. La promotion des circuits alimentaires de proximité :

- accompagnement des espaces tests du Marault et de Luzu,
- participation à l'étude du projet d'atelier de transformation de l'abattoir de Cosne-sur-Loire, et à la réouverture de l'abattoir de Corbigny : adhésions aux SCIC respectives,
- participation au projet d'un « Rungis Rural » dans le département, et au projet de restauration collective locale et solidaire (COOPALES),

- pilotage d'une étude pour le développement de la filière viande bovine dans la Nièvre.

3. Agropôle du Marault :

L'association Agropôle du Marault mène sur le site de la Ferme du Marault des actions en faveur du développement et de la promotion de l'agriculture nivernaise. Son projet repose sur trois axes : l'activité de location du site pour l'accueil d'événements, la mise en œuvre de projets au service de l'agriculture (démonstration, innovation, expérimentation, espace test maraîcher), la mise en œuvre de projets de territoire (hébergement d'un tiers lieu agricole et rural, création d'un Fablab).

4. Le maintien d'un outil sanitaire de proximité :

Le Département est membre du groupement d'intérêt public Terana depuis le 1er janvier 2021. Le site de Terana à Nevers a ainsi repris les activités de l'ancien Laboratoire départemental d'analyses et de conseil, tant en hygiène alimentaire qu'en hydrologie et en santé animale. Cette dernière représente environ 70 % de l'activité du laboratoire, qui intervient en tant que :

- laboratoire officiel pour le dépistage et le contrôle des maladies réputées contagieuses (ex : brucellose),
- laboratoire reconnu pour la réalisation de plans volontaires de contrôle gérés par le Groupement de défense sanitaire, la Fédération départementale des chasseurs ou le réseau SAGIR (faune sauvage),
- Laboratoire de diagnostic à la demande des éleveurs et des vétérinaires.



PERSPECTIVES 2025

La politique Agriculture, pour 2025, comporte quatre volets :

1. Le soutien direct aux agriculteurs et au monde agricole

- Financement de Bio Bourgogne-Franche-Comté, de Solidarité Paysans Bourgogne, du Groupement de défense sanitaire de la Nièvre (GDS) ; adaptation des exploitations (cofinancement du Plan stratégique national, contrats de projets individuels pour l'adaptation et la modernisation des exploitations, aide à la souscription de parts sociales de CUMA pour les jeunes agriculteurs) ; aide aux actions de communication et aux manifestations agricoles ; aménagements fonciers agricoles et forestiers.

2. La promotion des circuits alimentaires de proximité

- Investissements dans les espaces tests maraîchers ; approvisionnement local (projet de « Rungis Rural ») ; développement des abattoirs de Cosne-sur-Loire et de Corbigny .

3. Agropôle du Marault

- Gestion de la structure en régie départementale.

4. Le maintien d'un outil sanitaire de proximité pour le monde agricole

- Contribution financière au GIP TERANA.

Alimentation durable

Développer des projets alimentaires durables dans la Nièvre afin de favoriser une alimentation de proximité.



CHIFFRES CLÉS

72 673 €

le **chiffre d'affaires** de produits alimentaires vendus via Agrilocal 58 (93 215 € TTC en 2023)

192

commandes passées via la plateforme (309 en 2023)

67

producteurs locaux inscrits sur la plateforme

54

acheteurs inscrits sur la plateforme



REMISE EN CONTEXTE

En 2024, le Département de la Nièvre a développé l'alimentation de proximité par :

- l'approvisionnement local des collèges et restaurants collectifs notamment grâce à Agrilocal 58,
- le développement de la filière maraîchère grâce aux espaces tests,
- la mise en œuvre opérationnelle du Projet alimentaire territorial (PAT).



POINTS MARQUANTS 2024

En 2024, dans le cadre du Projet alimentaire territorial (PAT) de la Nièvre, le Conseil départemental a mené et suivi de nombreux projets en lien avec l'alimentation de proximité.

■ Le suivi des espaces tests maraîchers de Luzy et du Marault à Magny-Cours

Après avoir finalisé les investissements matériels (serres, forage, irrigation, matériel motorisé) sur les terrains communaux de l'espace test de Luzy, un maraîcher à l'essai a débuté sa production

et la commercialisation de ses légumes en 2024. Il bénéficie d'un suivi de gestion et d'un accompagnement technique par les partenaires du projet.

L'espace-test du Marault à Magny-Cours est inoccupé depuis début 2024. Le Conseil départemental est à la recherche d'un porteur de projet en maraîchage.

■ Le chantier d'insertion en maraîchage de Challuy

Le chantier d'insertion des Acteurs solidaires en marche (ASEM), installé sur

les terres départementales de Challuy, a poursuivi son activité maraîchère en 2024. L'ASEM a approvisionné des établissements de la restauration collective de Nevers et ses alentours grâce à sa production de légumes et en s'associant avec les maraîchers locaux par le projet COOPALES. Les salariés en parcours d'insertion et l'encadrant technique ont œuvré pour maintenir la production. Cependant, face à des rendements insuffisants, l'association a arrêté l'exploitation des terres agricoles de Challuy fin 2024.

■ **L'étude d'opportunité et de faisabilité pour la création d'une ou plusieurs légumeries-conserveries**

Le rendu final de l'étude légumeries-conserveries a été présenté en septembre 2024. Il a été démontré que la restauration collective nivernaise ne concentre pas une demande assez importante pour qu'un projet de légumeries-conserveries locales soit rentable. Le coût et l'organisation de la logistique, au regard des contraintes territoriales, exigent des moyens humains et financiers trop importants par rapport à la plus-value apportée. La décision a été prise de ne pas poursuivre le projet de création de légumeries-conserveries à l'échelle départementale.

■ **L'étude d'une plateforme d'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux**

L'étude commandée par le PETR Nivernais Morvan a pour objectif de réfléchir à un service « clé en main » permettant

d'augmenter la part de produits locaux dans les menus de la restauration collective nivernaise. Une plateforme physique serait la solution aux problématiques de logistique. Le service serait également en charge de la centralisation des commandes, de la facturation et de la livraison, améliorant le lien entre producteurs locaux et acheteurs. D'autre part, malgré l'animation d'Agrilocal 58, le Département a mis fin à son adhésion fin 2024.

■ **La Semaine du goût**

Le Département a organisé la Semaine du goût sur le thème « Bien manger pour mieux bouger », en proposant des animations pour les collégiens en lien avec plusieurs partenaires : Bio Bourgogne-Franche-Comté, La Ferme se bouge, RESEDIA, la Cité des présents ainsi que l'Agropôle du Marault. Près de 300 collégiens de 6^e ont été sensibilisés en octobre 2024 à une alimentation de qualité par un petit-déjeuner et un déjeuner à base de produits locaux, des animations sur l'agriculture biologique, le bien-être animal et le sport.



PERSPECTIVES 2025

- En 2025, le Département poursuivra la mise en œuvre opérationnelle de son Projet alimentaire territorial en développant la transversalité entre les services départementaux ainsi que la coordination inter-PAT.
- Le Département continuera de soutenir le développement de la filière maraîchère grâce aux espaces-tests : le suivi de la deuxième année de test du porteur de projet de Luzuy et la recherche d'un candidat pour celui du Marault à Magny-Cours. Les parcelles agricoles de Challuy feront l'objet d'un nouveau projet de maraîchage.
- Pour la mise en œuvre de la plateforme départementale d'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux, des études seront lancées, un poste sera créé et une gouvernance inter-PAT instaurée.

Accompagnement des territoires

Accompagner les acteurs du territoire, en particulier les communes et leurs groupements, dans la réalisation de leurs projets par des actions de soutien financier et en ingénierie.



CHIFFRES CLÉS

1 000 000 €

contribution du Département au projet de rénovation du Centre des expositions de Nevers Agglomération

6 033 006 €

montant total des sommes versées en 2024 aux bénéficiaires des aides territoriales à l'investissement (contrats cadres de partenariat et Dotation cantonale d'équipement)

370

projets d'investissement soutenus en 2024 au titre de la **politique d'accompagnement des territoires**

259 418 €

montant engagé en 2024 dans le cadre du dispositif national **Petites Villes de demain de la Nièvre** pour le financement d'études (crédits Banque des territoires)

130

participants mobilisés lors de la journée « **Authiou 2030** »



REMISE EN CONTEXTE

Le Département a défini volontairement un dispositif de contractualisation visant à soutenir, dans la durée, les projets répondant au plus près aux besoins exprimés par les blocs communaux, et complétant la Dotation cantonale

d'équipement à destination des communes. Il contribue également au déploiement d'une ingénierie de projet ainsi qu'à la création d'un Observatoire des territoires nivernais.



POINTS MARQUANTS 2024

Dans le cadre de l'actuelle période de contractualisation (2021-2027), les comités de pilotage respectifs des différents territoires nivernais, qui ont été confortés dans leur fonction consultative, se sont réunis pour proposer une nouvelle phase de programmation opérationnelle. Le règlement d'intervention a été modifié afin de consolider et de clarifier les modalités de pilotage et de gestion des enveloppes.

La collectivité a confirmé, par ailleurs, à la fois son soutien à des grands projets d'investissement portés par Nevers

Agglomération à fort rayonnement départemental, comme la rénovation du Centre des expositions (opération cofinancée sous forme d'une aide exceptionnelle), tout comme sa volonté d'aider l'intégralité des communes nivernaises au travers de la Dotation cantonale d'équipement (DCE), de l'aide aux travaux urgents et imprévus ou encore des enveloppes destinées aux communes rattachées à un établissement public de coopération intercommunale ayant son siège dans un département voisin.

Elle a aussi largement contribué au déploiement et à la reconnaissance d'une ingénierie de pilotage et de projet sur l'ensemble du territoire au travers de l'organisation d'un événement fédérateur comme « Authiou 2030 : mobilisation générale de l'ingénierie nivernaise » en octobre, qui a permis de réunir dans une commune de taille modeste de nombreux acteurs œuvrant dans le champ du développement local. On peut relever, par ailleurs, la publication d'un Guide de l'ingénierie en partenariat avec les services de l'État, d'un recueil des aides départementales aux territoires, ou encore le financement de prestations intellectuelles et de ressources humaines au titre de son dispositif d'appui aux deux pôles d'équilibre territoriaux et ruraux de la Nièvre. Le Département a pris toute sa part dans l'application effective du programme national Petites Villes de demain (financement des postes de chef de projet et instruction des demandes d'aide pour le compte de la Banque des territoires).

Au titre de la structuration d'un Observatoire des territoires, des outils d'analyse et de valorisation des données chiffrées ont été mis en place ; ils s'appuient sur un ensemble d'indicateurs pertinents pour la connaissance territoriale et le suivi des politiques publiques (atlas, portraits de territoire, système d'information géographique).

Afin de poursuivre le développement de cette mission et d'apporter une plus-value complémentaire aux outils

existants en termes de diagnostic territorial et d'analyse en lien direct avec les politiques publiques du Département, des études thématiques sont et seront menées en lien avec les directions compétentes de l'institution départementale dans ses domaines d'intervention.

Grâce à un partenariat avec le Parc naturel régional du Morvan, dont il est par ailleurs l'un des principaux contributeurs, et avec les autres acteurs de la gestion de la forêt, le Département s'est également engagé en faveur de la création d'outils cartographiques adaptés afin de mieux anticiper le risque grandissant d'incendie de forêt.

Enfin, en lien avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de la Nièvre, il a poursuivi son travail de sensibilisation et de mobilisation des acteurs de l'urbanisme, au premier rang desquels figurent les communes, quant aux enjeux de sobriété foncière et de réduction de l'artificialisation des sols et, au-delà, quant à l'opportunité pour ces communes de se saisir de leur responsabilité en tant que gestionnaire de la maîtrise des sols. Il s'est employé enfin à exercer pleinement le rôle de personne publique associée conféré par le législateur et à défendre les intérêts des territoires nivernais auprès de la Région, notamment dans le cadre de la procédure de modification du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de Bourgogne Franche-Comté.



PERSPECTIVES 2025

- La reconduction de la Dotation cantonale d'équipement pour une nouvelle période triennale, avec l'adoption d'un règlement d'intervention modifié et le vote d'une enveloppe identique à la précédente, a été proposée à l'assemblée délibérante au début de l'exercice.
- La structuration de la mission d'observation des territoires se traduira par l'édition d'études thématiques permettant de mieux mesurer les impacts des politiques déployées par la collectivité au bénéfice de la population et des acteurs locaux. Un travail de rationalisation des indicateurs de suivi d'activité sera également conduit en lien avec les différentes directions. Par ailleurs, la cartographie de défense des forêts contre les incendies (DFCI), lancée en 2024 en partenariat avec le Parc naturel régional du Morvan, doit entrer dans sa phase opérationnelle.
- Enfin, une action de sensibilisation à destination des communes qui ne sont toujours pas dotées d'un document d'urbanisme sera menée en lien avec le CAUE et Nièvre Ingénierie.

Habitat

Mettre en œuvre la Stratégie départementale de l'habitat énoncée dans le Plan départemental de l'habitat (PDH) 2022-2027.



CHIFFRES CLÉS

422

subventions attribuées dans le cadre du **Programme d'intérêt général (PIG)**, dont environ 55 % relevant de l'aide à l'autonomie et au maintien à domicile

82 %

d'augmentation des aides attribuées aux particuliers dans le cadre du PIG (tous volets confondus)

121

nombre de visites à domicile effectuées dans le cadre du **Fonds nivernais d'aide à la maîtrise de l'énergie (FNAME)**, contre 97 en 2023. Un témoin de la progression des situations de précarité énergétique

80

participants à la présentation du **Guide sur le mal-logement** du 9 avril 2024, destinée aux travailleurs sociaux de la Nièvre

275

logements gérés par l'**Agence immobilière** à vocation sociale, **ASSIMMO 58**



REMISE EN CONTEXTE

Le Plan départemental de l'Habitat instaure des objectifs à atteindre à l'horizon 2027. Parmi ces objectifs, on trouve l'amélioration du parc des logements nivernais, le soutien

aux bailleurs sociaux et aux collectivités locales. L'année 2024 a été l'occasion de renforcer ces actions déjà menées et d'en construire de nouvelles.



POINTS MARQUANTS 2024

En 2024, le service a poursuivi son soutien aux associations actrices de la rénovation de l'habitat comme l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). Il a aussi poursuivi son accompagnement aux particuliers, dans le cadre du Programme d'intérêt général (PIG), du Fonds nivernais d'aide à la maîtrise de l'énergie (FNAME) et des Opérations programmées d'amélioration de l'habitat

(OPAH) portées par Nevers Agglomération et La Charité-sur-Loire. Dans le cadre de sa convention 2022-2026 de partenariat avec Nièvre Habitat, le Département a aussi permis à l'office de débiter 5 opérations, permettant la construction ou la réhabilitation de 373 logements. En outre, le partenariat avec l'association Le Relais 18 a été renouvelé pour la gestion de l'Agence immobilière à vocation sociale (AIVS) du département, ASSIMMO 58. Enfin, le Département continue d'apporter

sa participation auprès des collectivités territoriales portant des études sur leur habitat, et à celles engagées dans des OPAH.

Au début de l'année, les aides attribués par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) ont été modifiées pour créer « Ma Prime Rénov' parcours accompagné », « Ma Prime Adapt' » et « Ma Prime Logement décent », avec des montants de subventions rehaussés. Les critères pour la rénovation énergétique ont été renforcés, ce qui a engendré un nombre de dossiers un peu moins important qu'en 2023, mais des montants de travaux plus élevés. Les travaux d'autonomie ont poursuivi leur belle dynamique. Une réunion d'information du réseau des techniciens de l'habitat a été organisée fin janvier 2024 afin de faire connaître ces changements. Cela a aussi été l'occasion de communiquer sur les aides proposées par le Conseil départemental dans le cadre du Programme d'intérêt général (PIG) multi-volets qui a été prolongé pour 2024. La lutte contre l'habitat indigne s'est aussi poursuivie, la version finale du guide sur le mal-logement, à destination des maires du département, leur a été envoyée. Ce guide a pour objectif de rappeler les mesures et procédures possibles lors d'un cas d'habitat insalubre, indigne ou non décent. Ce travail a fait l'objet d'une présentation aux travailleurs sociaux du Département en avril dans l'objectif de les sensibiliser aux problématiques du mal-logement.

Un des objectifs du PDH est de recenser les logements communaux nivernais et donner des outils utiles aux maires

pour les aider dans la gestion de ces logements. Un premier évènement de communication a eu lieu à l'occasion d'un Climatour, à Ouagne, afin d'y présenter les conclusions d'une enquête réalisée en 2023 et les outils mobilisables pour une meilleure gestion de son parc de logements communaux.

Enfin, tout au long de l'année, le service, en partenariat avec le service Inclusion sociale, a accompagné l'association Le Relais 18 dans sa gestion de l'AIVS (Agence Immobilière à Vocation Sociale). Des réunions partenariales régulières permettent de comprendre les problématiques de l'agence, de soutenir son développement, et d'échanger sur les résultats de l'action de l'agence. L'année 2024 a aussi permis de continuer le travail engagé avec Hestia-Habitat Solidaire, le bailleur social Habellis, et la commune de la Charité-sur-Loire dans le cadre du Plan Logement d'abord (LDA), et des actions suivies par le service. La Charité porte la rénovation de 10 logements avec l'objectif d'ouverture d'une résidence sociale animée par l'association Le Relais. Habellis restructure à Nevers un logement T6 en 3 logements T1, qui correspondent mieux à la demande du public ciblé par le plan. Enfin, Hestia va porter des projets de baux à réhabilitation de logements communaux à Lormes et Imphy afin de produire une offre de logements de qualité à destination du public LDA (La politique du Logement d'abord). Ces projets, financés par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement, devraient être conclus en 2025 pour la plupart.



PERSPECTIVES 2025

- Concernant la rénovation des logements privés, il faudra mettre en place, en 2025, le nouveau cadre de contractualisation de l'ANAH : le pacte territorial France Rénov'. Ce dispositif implique les intercommunalités et le Département pour assurer l'ensemble du service public de rénovation de l'habitat dans la Nièvre : l'information et la sensibilisation, le conseil et l'orientation et enfin l'accompagnement des ménages. En cohérence avec les Programmes d'intérêt général précédents, le Département prendra à sa charge l'accompagnement des ménages très modestes et modestes dans leurs projets de rénovation. Les aides de l'ANAH sont restées les mêmes qu'en 2024, permettant une stabilité pour tous les acteurs du monde de l'habitat.
- L'année 2025 sera l'occasion de faire un premier bilan du Plan départemental de l'habitat adopté en 2023. Ce sera aussi une année charnière pour le futur Observatoire de l'habitat qui va se construire dans les mois qui viennent. Enfin, le **Guide sur les logements communaux** destiné aux maires pour les aider sur la gestion de leurs logements communaux devrait être publié en 2025.

Patrimoine routier

Gérer, exploiter et entretenir le patrimoine routier départemental ainsi que la partie concédée du canal du Nivernais.



CHIFFRES CLÉS

4 363 km

de routes départementales, 1 142 ouvrages d'art (812 ponts et 330 murs), 180 km de Véloroutes, 58 km de canal

144,3 km

de couche de roulement renouvelée

383

interventions hivernales (contre 586 en 2023) soit 1 154 heures d'agents, 1 019 tonnes de sel utilisées pour un coût de 557 000 €

643

interventions en dehors des heures normales de service (contre 485 en 2023) dont 374 pour des chutes d'arbres, représentant au total 1 978 heures d'agents

465 000 m²

d'enduits superficiels d'usure réalisés par Nièvre Travaux et Matériels et 700 000 € de travaux pour les tiers (communes, etc.) avec un bénéfice de 13 000 €



REMISE EN CONTEXTE

Le Département tend à améliorer le désenclavement du territoire en participant notamment à la mise à 2 x 2 voies de la RN7. Son objectif est également d'assurer un service de qualité aux usagers de la route avec l'entretien et l'exploitation du

patrimoine routier et des ouvrages d'art. Le Département intervient aussi dans la gestion de 180 km de Véloroute et de la partie concédée du canal du Nivernais.



POINTS MARQUANTS 2024

La gestion de la crise provoquée par les inondations des 19 et 20 juin 2024, puis l'établissement d'un diagnostic des dégâts sur les infrastructures départementales, le dépôt d'un dossier de demande de dotation de solidarité auprès de l'État (dégâts estimés à 2,52 M€ HT) et les réparations d'urgence en vue du rétablissement de la circulation.

La prolongation de deux ans de la participation du Département à la mise à 2 x 2 voies de la RN7 pour un montant de 2,1 M€ supplémentaire.

La mise au point (écriture transversale) et la validation en session de novembre 2024 du projet de valorisation du canal du Nivernais sur la section Cercy-la-Tour à Sardy-lès-Épiry, qui prévoit une poursuite de la gestion par le Département pour 50 ans supplémentaires à compter du 1^{er} janvier 2026.

La réalisation par la société Nextroad d'un diagnostic de l'ensemble du réseau routier départemental, avec élaboration de scénarios de préconisations d'entretien.

La réalisation d'un chantier « environnemental » avec procédure de marché innovant concernant la réfection de l'enrobé d'une section de la RD 135 sur le barrage de Petit Vaux, avec une formule utilisant un liant biosourcé et 30 % d'agrégats issus du recyclage.

La finalisation des travaux de restauration du pont d'Imphy sur la Loire.

La finalisation des diagnostics du pont suspendu sur la Loire à Cosne, avec la dépose (et repose à neuf) d'une des suspentes en vue d'autopsie.

La validation de lancement d'une procédure de concours de maîtrise d'œuvre (architectes) pour l'opération du pont de Decize sur la Vieille Loire, suite au refus du permis d'aménager et du recours auprès du préfet de Région.

Les équipes de Nièvre Travaux et Matériels ont fabriqué 19 800 tonnes de matériaux de chaussée à la centrale de Corbigny, mis en œuvre 8 800 tonnes de ces matériaux et réalisé 80 000 m² de marquage routier.

Elles assurent également les réparations et la maintenance de 900 matériels dont 500 véhicules immatriculés (véhicules légers, poids lourds, tracteurs, engins de travaux publics, etc.).

Deux épareuses électriques ont été déployées sur les Centres d'entretien routier de Cercy-la-Tour et Luzy, ce qui a permis une économie de 30 % de la consommation de carburant des deux ateliers concernés.

Au-delà de ses prérogatives, la direction assure des missions transversales :

- entretien des Espaces naturels sensibles,
- entretien des parkings extérieurs et des espaces verts du site de Magny-Cours (> 100 ha),
- entretien des extérieurs de la Ferme du Marault,
- interventions sur le patrimoine arboré des collèges.



PERSPECTIVES 2025

Poursuite des travaux de réparation suite aux inondations de juin 2024.

Contractualisation de la convention (type loi 3 DS) avec VNF (Voies navigables de France) qui, sur les bases du projet de valorisation validé en 2024, actera la poursuite pour 50 ans de la gestion du canal du nivernais (section Cercy-la-Tour à Sardy-lès-Épiry) par le Département.

Établissement d'un partenariat avec le CEREMA pour la création, sur certains sites, de plans de circulation favorables aux modes doux.

Établissement, dans le cadre du Programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI) Val de Loire, d'un plan de circulation de crise pour les véhicules en période d'inondation de la Loire.

Poursuite des opérations grands ouvrages d'art :

- Pont suspendu de Cosne : convention avec le CD 18, copropriétaire, et lancement de la maîtrise d'œuvre des travaux ;
- Pont de Decize : lancement de l'AMO-programme et du concours.

Bâtiments départementaux

Étudier et réaliser les programmes de travaux concernant les collèges et l'ensemble des bâtiments départementaux, les maintenir en bon état de fonctionnement. Gérer le patrimoine immobilier.



CHIFFRES CLÉS

2 412 185 €

investis dans les travaux pour les 30 collèges publics du département

1 821 092 €

investis dans les bâtiments départementaux, dont la Cité des présents (1 151 289 €)

5 055 214 €

investis pour la construction du Nouvel établissement pour la protection de l'enfance

760 610 €

investis pour les travaux d'aménagement sur le circuit de Nevers-Magny-Cours



REMISE EN CONTEXTE

2024 est la première année de la mise en œuvre du Plan pluriannuel des investissements dans les collèges, élaboré en 2023, avec des actions menées dans les sept cibles visées.

Elle est également marquée par le démarrage d'un programme ambitieux pour les Sites d'action médico-sociale (SAMS), avec deux constructions projetées.



POINTS MARQUANTS 2024

■ Les services de la direction du Patrimoine bâti pilotent le suivi des travaux de deux opérations structurantes pour le Département :

- La Cité des présents de Château-Chinon, qui est entrée dans sa quatrième année de travaux, avec la poursuite de la réhabilitation des bâtiments abritant les anciens musées du Septennat et du Costume, la transformation de la Maison du Morvan, la construction du pavillon d'accueil d'événementiels, et l'aménagement des espaces extérieurs.

La première phase d'ouverture du site est prévue en mai 2025,

- Le Nouvel établissement pour la protection de l'enfance à Nevers, avec une maîtrise d'ouvrage déléguée à Nièvre Aménagement, et dont la construction s'est poursuivie en 2024.

■ Les autres projets marquants de l'année ont été :

Dans les collèges :

- la création de deux cours végétalisées dans les collèges des Loges à Nevers et René-Cassin à Cosne-sur-Loire,
- le remplacement des menuiseries extérieures du collège Jean-Jaurès à Guérigny,
- le lancement des marchés de travaux pour l'isolation des façades du collège Bibracte à Château-Chinon, avec un démarrage des travaux prévu au printemps 2025, et le début des études pour le remplacement des façades des collèges Louis-Aragon à Imphy et du Champ-de-la-Porte à Cercy-la-Tour,
- la première phase de mise en conformité sanitaire de la cuisine du collège Henri-Clément à Donzy,
- La réalisation d'une étude de faisabilité pour installer des panneaux photovoltaïques en toiture de sept collèges.

■ Dans les autres bâtiments départementaux :

- le suivi des études de relogement des Sites d'action médico-sociale de La Charité-sur-Loire et de Cosne-sur-Loire,

- l'aménagement de l'accueil du Site d'action médico-sociale des Bords de Loire à Nevers et de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) à Nevers,
- l'isolation de la toiture du Site d'action médico-sociale Chaméane à Nevers,
- la rénovation des maisons éclusières occupées par les agents du canal en nécessité absolue de service et l'étude pour la rénovation des abris éclusiers,
- la gestion et le suivi des marchés de maintenance et d'entretien avec la mise en place d'actions de maîtrise des consommations d'énergie, la gestion de bornes de recharge pour les véhicules électriques.

■ Pour la gestion du patrimoine :

- l'acquisition de la gare de Guérigny pour des actions en faveur de la biodiversité et la préservation d'une espèce animale protégée,
- la cession d'un terrain à vocation économique à Nevers Agglomération,
- l'optimisation des bases d'imposition.



PERSPECTIVES 2025

Au printemps 2025 aura lieu la première phase d'ouverture de la Cité des présents après quatre années de travaux. La Maison du Morvan, le pavillon d'accueil avec l'espace de médiation culturelle et les jardins seront accessibles au public.

Les musées ouvriront dans une deuxième phase à partir de 2026.

- Des travaux d'ampleur vont démarrer : l'isolation des façades des collèges Bibracte de Château-Chinon et Louis-Aragon d'Imphy et les travaux pour le relogement du Site d'action médico-sociale de La Charité.
- À la rentrée scolaire 2025, la cuisine du collège Henri-Clément à Donzy sera entièrement remise aux normes et celle du collège Aumeunier-Michot permettra la livraison de repas chauds pour les écoles primaires de La Charité-sur-Loire.

Boisements et sapins de Noël

Mettre en œuvre la compétence départementale relative à la réglementation des boisements et à la culture de sapins de Noël.



CHIFFRES CLÉS

6

communes nivernaises pour lesquelles une réglementation des boisements est désormais en vigueur

6

autres communes pour lesquelles le Département doit valider courant 2025 une réglementation des boisements

2

enquêtes publiques réalisées en 2023 dans le cadre de ces deux réglementations des boisements

1 000

hectares de plantations de sapins de Noël dans la Nièvre



REMISE EN CONTEXTE

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences en aménagement foncier, le Département œuvre au respect des dispositions de la réglementation des boisements telles qu'énoncées dans le Code rural et de la pêche maritime (articles

L126-1 et suivants). Par ailleurs, il veille à l'application du décret N°2003-285 du 24 mars 2003 relatif à la production de sapins de Noël, modifié par le décret N° 2024-492 du 29 mai 2024.



POINTS MARQUANTS 2024

■ Les réglementations des boisements en cours d'élaboration

Le Département, assisté d'un bureau d'étude, a poursuivi en 2024 l'élaboration d'une réglementation des boisements sur six communes de son territoire.

La réglementation des boisements sur les communes de Brassy, Chaumard, Dun-les-Places, Montsauche-Les Settons, Ouroux-en-Morvan et Saint-Agnan a été validée en 2023. Suite à l'avis tacite de la direction régionale de l'Environnement, de

l'Aménagement et du Logement (DREAL) sur le projet, une enquête publique a été menée au cours du premier semestre, générant une trentaine d'observations du public. Le Centre régional de la propriété forestière de Bourgogne-Franche-Comté (CRPF BFC), la Chambre d'agriculture de la Nièvre, les six communes concernées, ainsi que la Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs ont été sollicités pour donner leur avis sur le projet. Le Conseil départemental a ensuite validé le projet lors de sa session plénière

du 27 novembre 2023, rendant ainsi la réglementation des boisements applicable sur ces six communes.

Concernant le projet d'élaboration de la réglementation des boisements des communes d'Alligny-en-Morvan, Arleuf, Gien-sur-Cure, Lavault-de-Frétoy, Moux-en-Morvan et Planchez, une Commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF) s'est réunie le 24 mars 2023 pour adopter un règlement. Une étude environnementale a été menée pour démontrer l'impact positif du projet sur la protection de l'environnement et des paysages. Cette étude a été soumise à l'autorité environnementale pour avis ; la DREAL a formulé plusieurs recommandations auxquelles le Département a répondu. Par la suite, une enquête publique s'est déroulée du mercredi 29 novembre 2023 au 10 janvier 2024. Le Centre régional de la propriété forestière de Bourgogne-Franche-Comté (CRPF BFC), la Chambre d'agriculture de la Nièvre, les six communes concernées, ainsi que la Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs ont été sollicités en fin 2024 pour donner leur avis sur le projet. Le Conseil départemental validera le projet lors d'une session départementale du premier semestre 2025 pour rendre applicable cette réglementation sur ces six communes.

■ Les cultures de sapins de Noël : état des lieux et mise en œuvre de la compétence départementale

Le Morvan compte environ 1 500 hectares de cultures de sapins de Noël, dont 1 000 hectares sont sur le territoire de la Nièvre.

Une procédure de régularisation des plantations a été menée en collaboration avec l'Association française du sapin de Noël naturel (AFSNN), basée à Saint-Brisson, qui réunit les principaux producteurs de la filière. Un courrier co-signé par le président du Département et le président de l'AFSNN a été envoyé en 2023 aux adhérents de l'association.

De plus, des courriers ont été adressés aux producteurs de sapins de Noël dont la date de plantation arrivait à échéance des dix ans en 2023 ou 2024, les invitant à prévoir leur coupe. Parallèlement, une démarche de mise en conformité a été initiée pour les cultures ne respectant pas les dispositions réglementaires.

Dans le but de dynamiser et de consolider cette compétence départementale, des échanges réguliers sont entretenus entre l'Association française du sapin de Noël naturel et le Département.



PERSPECTIVES 2025

Après avoir recueilli les avis du CRPF BFC (Centre régional de la propriété forestière - Bourgogne-Franche-Comté), des mairies concernées, de la Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs ainsi que de la Chambre d'agriculture de la Nièvre, le Département devrait pouvoir approuver la réglementation des boisements des communes d'Alligny-en-Morvan, Arleuf, Gien-sur-Cure, Lavault-de-Frétoy, Moux-en-Morvan et Planchez au cours du premier semestre 2025.

L'année 2025 sera ainsi l'occasion de mettre en application la réglementation des boisements des douze communes : Brassy, Chaumard, Dun-les-Places, Montsauche-les-Settons, Ouroux-en-Morvan, Saint-Agnan, Alligny-en-Morvan, Arleuf, Gien-sur-Cure, Lavault-de-Frétoy, Moux-en-Morvan et Planchez.

Pour ce qui concerne la culture des sapins de Noël, l'état des plantations sera mis à jour en 2025 pour prendre en compte les modifications apportées par le décret 2024-492 du 29 mai 2024.

Eau

Protéger la ressource en eau, permettre des utilisations respectueuses, connaître et améliorer l'état des eaux et des milieux aquatiques.



CHIFFRES CLÉS

389

visites sur 224 stations d'épuration
pour apporter des conseils aux
gestionnaires des ouvrages

25

mesures de performances
de stations d'épuration
sur des périodes de 24 heures

29

cours d'eau suivis en 2024



REMISE EN CONTEXTE

La politique départementale de l'eau repose sur les actions menées avec le service Eau qui s'inscrivent dans des conventions établies avec les Agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie. Elles comprennent un travail de développement

de la connaissance, d'animation auprès des collectivités et d'assistance technique auprès des collectivités dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.

*Formation à la télésurveillance des agents
des collectivités en charge de l'assainissement
Decize 2024*



POINTS MARQUANTS 2024

■ Un appui aux services chargés de l'assainissement

L'activité d'assistance technique permet notamment aux gestionnaires des services assainissement de gérer au mieux leurs ouvrages et de préserver ainsi nos cours d'eau. L'appui se caractérise par des conseils aux exploitants pour le fonctionnement des stations d'épuration, mais aussi pour répondre aux obligations réglementaires. Sont réalisées également des mesures de performance des stations d'épuration. Les techniciens ont effectué

389 visites en 2024.

Le service a organisé une journée d'information sur la télégestion à destination des agents en charge de l'assainissement, jeudi 28 novembre 2024 à Decize. Cette journée a réuni 45 personnes et permis de faire découvrir les nouvelles techniques pour surveiller les différents ouvrages et optimiser leur fonctionnement, notamment sur les dépenses énergétiques.

■ Une connaissance de la qualité des cours d'eau

Un réseau départemental de suivi de la qualité des cours d'eau est en place depuis plus de 20 ans. En 2024, ce sont 29 rivières pour lesquelles des analyses peuvent faire l'objet d'une interprétation au regard de leur qualité actuelle, mais aussi de leur évolution dans le temps. Le bilan 2024 sur les mesures de 2022 et 2023 met en lumière la poursuite de la dégradation de la qualité biologique des populations d'invertébrés, en partie liée aux sécheresses de 2022 et 2023.

Un travail a été mené par ailleurs, en lien avec les Agences de l'eau, pour redéfinir un programme de suivi dans le temps qui soit adapté notamment à une évaluation des actions menées par des communautés de communes ou des syndicats intercommunaux dans le cadre de contrats passés avec ces agences à l'échelle des bassins versants de cours d'eau.

■ Informer et sensibiliser les gestionnaires de l'eau potable et de l'assainissement

Jeudi 22 février 2024 à Arleuf : 20 Associations syndicales libres (ASL) assurant l'alimentation en eau potable et 6 communes du Morvan ont été réunies pour évoquer les enjeux liés à la distribution d'une eau de bonne qualité dans les années à venir pour les structures de type ASL, modèle atypique dans le paysage français.

Les 1^{res} Assises de l'eau de la Nièvre se sont tenues le

29 février 2024 à l'Agripôle du Marault à Magny-Cours. Le transfert des compétences eau et assainissement était à l'ordre du jour, avec des témoignages de collectivités et des ateliers d'échanges sur les organisations possibles. 127 acteurs du territoire ont ainsi pu réfléchir et partager leurs expériences sur le sujet.

■ Analyse dite « Hydrologie, milieux, usages, climat » (HMUC) sur le territoire des calcaires du Nivernais

Les ressources en eau de ces calcaires, qui s'étendent sur les deux tiers du territoire, constituent une richesse pour le fonctionnement des rivières en permettant le maintien d'un débit dans de nombreux cours d'eau toute l'année. Elles sont également indispensables pour l'irrigation, l'alimentation en eau potable, et plus largement pour les activités humaines. Cependant, face au changement climatique, elles sont de plus en plus convoitées, avec un risque de déséquilibre entre la recharge des nappes et les prélèvements.

Le travail engagé en février 2023 avec trois bureaux d'études (Suez Consulting, CPGF-Horizons et Aquascop), et qui se terminera en fin d'année 2025, a pour perspective d'atteindre un équilibre entre besoins et ressources, une sobriété dans les usages, de préserver la qualité des eaux et les écosystèmes aquatiques, d'anticiper le changement climatique et ses conséquences, et de s'y adapter.



PERSPECTIVES 2025

■ Finaliser l'étude HMUC et construire l'après HMUC

L'étude HMUC sur les calcaires du Nivernais a pour principal objectif d'établir un état des lieux des ressources. Elle pourrait identifier les secteurs pour lesquels un effort singulier devra être porté afin de réduire la pression sur la ressource. Des pistes seront formulées fin 2025, mais il conviendra ensuite de définir un programme d'actions.

■ Construire un nouveau partenariat avec les Agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie pour les trois années à venir

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Département souhaitent renouveler leur convention de partenariat et définir une stratégie d'intervention partagée. Cette convention pourrait être signée mi-2025, pour une durée de trois ans, jusqu'en décembre 2027. Des conventions d'aides seront également renouvelées avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

Espaces naturels et biodiversité

Protéger le patrimoine naturel et sensibiliser le public à ces enjeux.
La biodiversité contribue à l'identité et aux nombreux atouts du territoire nivernais.



CHIFFRES CLÉS

3

dossiers Fonds vert engagés :

Schéma départemental ENS,
aménagement d'ouvrages en faveur
de la loutre d'Europe,
gare de Guérigny

106

animations proposées au grand
public dans le cadre de l'Agenda
nature

6

ouvrages d'art aménagés

(passerelle métallique ou banquette
béton) pour sécuriser le déplacement
des loutres d'Europe

5

**ouvrages d'art équipés de
panneaux de signalisation routière
anti-collision pour la loutre
d'Europe**

23

**Espaces naturels sensibles
(ENS), dont 15 ouverts au public,
représentant 730,50 ha ; 3 ENS sont
labellisés « tourisme et handicap »**



REMISE EN CONTEXTE

La loi du 18 juillet 1985 a confié aux
Départements la compétence d'élaborer
et mettre en œuvre une politique de
protection et d'ouverture au public des
Espaces naturels sensibles (articles L. 113-8
et suivants du Code de l'urbanisme). Depuis

1991, le Département s'est doté d'un Schéma
directeur des Espaces naturels sensibles
et d'une Stratégie départementale et
partenariale sur la biodiversité.



POINTS MARQUANTS 2024

S'agissant de la politique « Espaces
naturels et biodiversité », le Département
poursuit la mise en œuvre de la Stratégie
départementale et partenariale sur la
biodiversité adoptée en 2018.

Ainsi, le **développement du réseau des
Espaces naturels** se concentre cette année
sur l'actualisation du Schéma des Espaces
naturels sensibles et d'intérêt paysager qui
datait de 1996. Les membres du comité de
gestion de la Stratégie départementale et
partenariale sur la biodiversité, l'ensemble

des maires et présidents de communautés
de communes de la Nièvre ainsi que les
membres de l'Observatoire citoyen ont
été conviés à proposer les sites naturels
qu'il leur semblait important de préserver
et valoriser. Fin décembre 2024, la liste
recensait ainsi 91 Espaces naturels
sensibles potentiels.

Parallèlement, dans la gestion des forêts
départementales, des travaux de lutte
contre les scolytes ont été menés dans la
dernière pessière du mont Préneley et des

sources de l'Yonne (site classé au titre du paysage). C'est ainsi une éclaircie sanitaire (5 à 10 % du peuplement) qui a été réalisée afin d'éviter des impacts paysagers trop forts (coupe rase), de préserver ainsi la biodiversité forestière (importante blaireautière) et favoriser la régénération sanitaire.

Une concertation a été organisée à destination des acteurs du territoire (élus, associations et habitants) afin d'ajuster la réalisation des travaux le cas échéant et de respecter ainsi la sensibilité des sols, des chemins pédestres, du paysage, de la faune et des usages locaux de la forêt.

Sur la question de la **connaissance** et dans la continuité des précédentes années d'étude, la forêt départementale du Briot à Château-Chinon a fait l'objet d'un inventaire de la biodiversité potentielle, qui démontre une richesse en bois mort sur plusieurs placettes. La deuxième campagne d'inventaires d'insectes au sol, réalisée sur quatre espaces naturels forestiers, assurera une base solide pour évaluer dans quelques années l'impact du changement climatique sur ces sites.

Concernant les **travaux en faveur de la biodiversité**, l'année 2024 particulièrement pluvieuse a entraîné l'engagement de travaux de débroussaillage importants sur le coteau de Chaumoisi, le domaine de Beue et le

domaine des Grands Prés. La dernière phase d'arrachage des genêts sur le site du Bec d'Allier en faisant appel à une entreprise spécialisée a été concluante ; le pâturage permettra de maintenir les prairies et pelouses en bon état de conservation.

La gare de Guérigny, dernier Espace naturel sensible acquis par le Département, a fait l'objet de travaux pour sécuriser le site de toute intrusion pour et sécuriser la population de chauves-souris qu'elle héberge.

Afin d'améliorer les **continuités écologiques**, et dans la continuité du programme pluriannuel d'aménagement d'ouvrages en faveur de la loutre d'Europe financé par le Fonds Vert, six ouvrages ont fait l'objet d'installation de passerelles métalliques ou de banquettes béton. Cinq ouvrages non aménageables ont été équipés de panneaux d'information routière afin de limiter les risques de collisions.

L'Agenda nature 2024 a proposé au grand public 106 animations tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire départemental. Par ailleurs, sur ce même volet **sensibilisation**, ce sont 11 collèges qui se sont engagés pour la biodiversité via les appels à projets du Département.



PERSPECTIVES 2025

- 2025 sera l'année de finalisation du Schéma départemental des Espaces naturels sensibles et d'intérêt paysager. Un vote citoyen sera proposé sur la liste des sites afin que la priorisation technique quant au calendrier d'intervention sur ces 91 sites soit doublée d'une priorisation liée à l'attachement des Nivernais aux sites identifiés.
- Parallèlement, de nouvelles orientations pour la gestion des forêts départementales, adaptées au changement climatique et favorables à l'accueil de la biodiversité forestière, seront validées par l'assemblée départementale.
- Un des projets phares de 2025 est la finalisation des travaux dans le bâtiment de la gare de Guérigny (installation d'un système de vidéosurveillance des chauves-souris) et les premiers aménagements dans le terrain attenant (mare pédagogique, plantation de haie bocagère, etc.). Une dernière tranche de travaux de défrichement sur l'ancienne peupleraie de Decize permettra de restaurer une nouvelle zone de prairie humide sur près de 3 hectares.

Tourisme

Développer les activités touristiques sur les 3 bassins touristiques de la Nièvre, organiser une veille économique de proximité, créer des partenariats entre les acteurs locaux.



CHIFFRES CLÉS

6 millions

de nuitées touristiques

259 millions d'€

la consommation touristique
de la destination

2 700

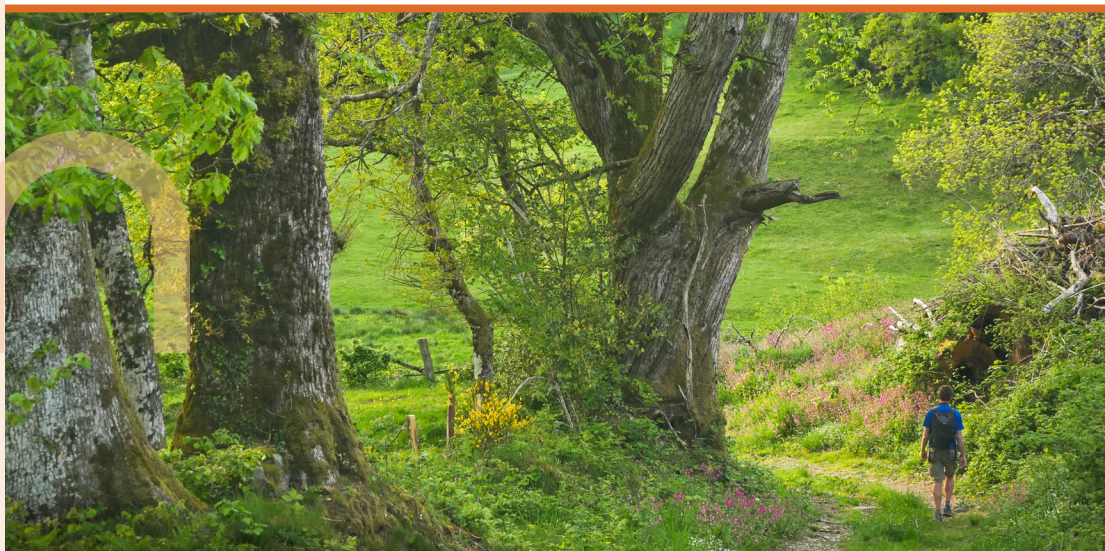
emplois touristiques pour la
destination Nièvre en saison



REMISE EN CONTEXTE

En référence à l'article L. 132-4 du Code du tourisme, le Département confie la préparation et la mise en œuvre de sa politique touristique à l'agence d'attractivité et de développement touristique Nièvre Attractive, qu'il soutient

financièrement. Il finance aussi le Syndicat mixte d'équipement touristique du canal du Nivernais pour valoriser la destination traversée par le canal.



POINTS MARQUANTS 2024

■ S'agissant de la politique de développement touristique, le plan de croissance **Tourisme Nièvre 2021-2025** comporte les principales orientations suivantes :

- devenir un territoire d'excellence en matière d'itinérances,
- offrir un parc d'hébergement de qualité et adapté aux exigences de nos clientèles,
- optimiser l'accueil touristique à l'office de tourisme, chez les prestataires, sur les sites et sur l'ensemble du territoire.

■ Les objectifs à 3 ans (2025-2027) sont les suivants :

- coordination et animation d'une démarche collaborative visant à mobiliser les partenaires autour d'un projet commun pour renforcer l'attractivité et favoriser le développement du territoire,
- 100 familles installées, générant ainsi environ 3 M€ de revenus supplémentaires pour l'ensemble du territoire par an,

- augmentation de la fréquentation touristique de 8 %, du chiffre d'affaires des entreprises et des emplois touristiques.

■ **Une nouvelle médiathèque, proposant des contenus photos et vidéos produits tout au long de l'année, a été mise en ligne.**

L'itinérance a été mise à l'honneur en 2024, avec la parution de La Nièvre à pied et à vélo n°2 (12 balades à pied et 12 balades à vélo accessibles au plus grand nombre), la création de la Route des grands lacs du Morvan (260 km pour le cyclocamping sur de petites routes en boucle entre Nevers et le Morvan).

S'agissant de la politique d'attractivité, Nièvre Attractive poursuit la mise en œuvre d'une stratégie collaborative visant à attirer de nouvelles populations, en lien avec les communes et communautés de communes du territoire.

L'opération Essayez la Nièvre a été poursuivie en 2024. Le Département se positionne comme territoire d'avenir par une politique d'accueil de nouvelles populations, souvent des hyper-urbains souhaitant changer de vie en s'installant en milieu rural.

Depuis 2020, Nièvre Attractive a organisé 6 sessions d'accueil visant à faire découvrir le département à des citoyens afin de leur donner envie de s'y installer. Aujourd'hui les entreprises relevant de certains secteurs économiques peinent à trouver localement des salariés correspondant à leurs besoins. Dans le même temps, faute de repreneurs locaux, la transmission de commerces et d'entreprises est difficile à organiser.

Le Syndicat mixte d'équipement touristique du canal du Nivernais poursuit la stratégie de développement de ce bassin touristique. La concession de la section gérée par le Département de la Nièvre a été prolongée pour trois ans, le temps de faire aboutir une nouvelle concession ou un autre mode de gestion.

Nièvre Attractive anime les actions de promotion du canal du Nivernais via la coopération avec les huit offices de tourisme du linéaire, Yonne Tourisme et le Syndicat mixte d'équipement touristique du canal du Nivernais, pour accroître la notoriété du 2^e canal le plus fréquenté pour la navigation en France.



PERSPECTIVES 2025

Le plan d'actions 2025 de Nièvre Attractive prévoit quatre actions phares.

1. Facilitation de l'installation de nouveaux habitants : mise en place d'un programme d'accompagnement pour l'accueil et l'installation des nouveaux résidents.
2. Accompagnement des campings municipaux bordant le canal du Nivernais dans la transformation de leur offre.
3. Fusion des marques "Nièvre Tourisme" et "Essayez la Nièvre" : refonte de la stratégie marketing sous une seule marque pour mutualiser les ressources et outils, réduisant ainsi les coûts tout en améliorant la pertinence.
4. Réorganisation interne : révision des missions et de l'organigramme pour répondre aux nouveaux enjeux.

Le Syndicat mixte d'équipement touristique du canal du Nivernais poursuit la valorisation de la voie d'eau et le développement des aménagements touristiques sur le linéaire.

Accompagnement au numérique

Aider tous les Nivernais à maîtriser les usages numériques et à en comprendre les enjeux, coordonner des actions pour une plus grande sobriété numérique et une innovation durable.



CHIFFRES CLÉS

23

groupes d'entraide numérique créés, soutenus et accompagnés sur le territoire par les médiateurs numériques nivernais

80

animations gratuites proposées à tous publics ou professionnels, lors du Printemps du numérique 2024

120

élèves accueillis au collège Les Allières de Saint-Pierre-le-Moûtier lors du Cirque numérique

1 464

heures d'accompagnement en direction des acteurs économiques et porteurs de projets, de formation d'intervenants numériques et du grand public

70

réfugiés (une cinquantaine sur Nevers, 6 à Decize, 6 à Clamecy, 4 à Cosne-sur-Loire, 2 à La Charité-sur-Loire, 1 à Luzuy) accompagnés pour améliorer leur autonomie sur les outils et les usages. Un partenariat avec la Fédération des œuvres laïques (FOL 58) dans le cadre du dispositif AGIR



REMISE EN CONTEXTE

Les missions du service Accompagnement au numérique (SAN) s'inscrivent dans la Stratégie d'aide aux usages numériques, votée en 2021. Elles portent sur 2 axes : **l'inclusion numérique et l'innovation numérique**. Elles s'adaptent aux besoins de la population et aux évolutions techniques. L'intervention du SAN est réalisée en lien avec les moyens définis par les acteurs nationaux, régionaux et locaux.



POINTS MARQUANTS 2024

■ France Numérique Ensemble (FNE)

La question de l'accès numérique aux services du quotidien est un enjeu fort de cohésion des territoires et d'inclusion sociale. Elle concerne autant les secteurs ruraux qu'urbains. Afin d'apporter une réponse efficace à cette problématique, fin 2023, l'État a proposé un projet de feuille de route pour la période 2023-2027, baptisé France Numérique Ensemble. Cinq comités techniques ont été proposés

à nos partenaires en 2024 et ont permis de lister les grands axes qui constituent ce document, très inspiré de la Stratégie départementale d'aide aux usages numériques votée en 2021 par l'assemblée départementale.

Les crédits alloués par l'État au Département dans le cadre de France Numérique Ensemble sont de 111 000 € et se déclinent de la façon suivante :

- 41 000 € pour la prise en charge de missions d'ingénierie ;
- 50 000 € pour assurer la coordination des conseillers numériques du territoire ;
- 20 000 € pour la formation « aidant connect », qui permet de former les aidants numériques professionnels.

■ Printemps du numérique :

Depuis 2017, à l'initiative de la Fabrique Emploi et Territoires, le Printemps du numérique est organisé dans la Nièvre en y associant le Département. En 2024, il a été décidé que le Département reprenait le pilotage de cette édition qui s'est déroulée du 14 au 18 mai.

Il a été également proposé de ne pas imposer de thématique principale comme les années précédentes et demandé que les ateliers soient le plus diversifiés sur un même territoire.

L'édition 2024 a rassemblé plus de 80 actions avec la participation de 30 acteurs sur tout le département ; elle a accueilli plus de 500 personnes.

■ Kit handicap

Dans la continuité de la démarche engagée en 2023, qui s'est traduite par l'acquisition et le déploiement de matériel et de logiciels spécifiques, adaptés aux publics en situation de handicap physique ou cognitif, pour constituer un « kit d'accessibilité au numérique », 2024 a été consacrée à la phase de test en situation avec les publics concernés.

Par exemple, un des membres actifs du groupe de travail, ergothérapeute (lauréat d'un trophée de l'innovation et de la création numérique), a créé des objets en 3D permettant d'améliorer ou de restaurer l'autonomie de patients atteints de maladies neurologiques.

Ce projet expérimental, unique à l'échelle d'un département, a déjà suscité l'intérêt d'autres départements comme l'Aude et les Landes ; il nous semble reproductible sur d'autres territoires.



PERSPECTIVES 2025

Création d'un nouveau règlement d'intervention (budget : 8 000€)

Le soutien à l'achat de matériel reconditionné paraît être une étape incontournable pour déclencher une dynamique locale et vertueuse sur notre territoire. Cela s'inscrit totalement dans la continuité de la Stratégie départementale d'aide aux usages numériques, à la fois en termes de sensibilisation des acteurs publics et des particuliers à la sobriété numérique, et en termes d'inclusion numérique.

Ses principaux objectifs sont :

- d'encourager les collectivités locales et les associations à acheter du matériel informatique reconditionné (voir les obligations de la loi AGECS) et de les inciter à plus de sobriété numérique ;
- de faire connaître le réseau et l'offre des reconditionneurs en informatique ;
- d'aider les clubs et groupes d'entraide numérique à s'équiper.

Transition écologique et climatique

Déployer la Stratégie départementale d'adaptation au changement climatique.
Accompagner et sensibiliser les agents, les partenaires et les collectivités
pour intégrer l'adaptation dans leurs projets.



CHIFFRES CLÉS

657

agents et collégiens ont participé à une **Fresque du climat**

19

réunions internes et groupes de travail transversaux sur l'**adaptation au changement climatique**

46

Articles « **Les Mardis du climat** » publiés sur le site internet et la page Facebook du Département

16

ambassadrices et ambassadeurs du climat au sein de notre collectivité

96

collègues inscrits à l'espace collaboratif public de la transition écologique



REMISE EN CONTEXTE

Le Conseil départemental a co-produit, en 2019-2020, un diagnostic de la vulnérabilité de la Nièvre au changement climatique. La mise en exergue de cette vulnérabilité a conduit à l'élaboration, en 2021, d'une stratégie et d'un plan d'adaptation au

changement climatique. Objectif, pour le Département, outre son adaptation interne : accompagner les territoires et les autres acteurs nivernais dans l'appropriation et la prise en compte de ces enjeux.



POINTS MARQUANTS 2024

Amorçage de la réécriture de la Stratégie départementale d'adaptation au changement climatique (SDACC)

La réécriture d'une SDACC, intégrant les nouvelles vulnérabilités et les avancées déjà engagées et associant une stratégie de décarbonation afin de disposer d'une stratégie climat globale, a été amorcée avec l'arrivée d'une nouvelle cheffe de projet Transition climatique.

La Mission climat est désormais rattachée directement à la directrice adjointe de la

DGA ADT.

Intégration de la thématique de l'adaptation au changement climatique dans toutes les politiques publiques du Département

Le Conseil départemental a engagé un travail sur la culture du risque climatique et sa gestion pour assurer une continuité de service au sein de la direction du Patrimoine routier et des Mobilités (DPRM). Il s'agissait de proposer des modifications concrètes des documents existants,

ou de rédiger de nouveaux documents et de travailler à l'acceptation par les diverses parties prenantes.

La prise en compte des aléas climatiques concerne toutes les compétences de la DPRM (entretien du canal concédé, des Véloroutes, entretien des routes).

En ce qui concerne la végétalisation des cours de collèges, depuis le début de cette action, les projets des collèges des Loges à Nevers et René-Cassin à Cosne-sur-Loire ont été réalisés et livrés en début d'année scolaire 2024-2025.

Les collèges de Fourchambault et de Luzy sont en phase de préparation du projet, pour une livraison de leur cour en 2026.

La bonne mise en œuvre de la Stratégie d'adaptation au changement climatique repose sur un ambitieux travail de sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes aux enjeux du changement climatique.

Un séminaire des cadres a été organisé en juin sur le thème du changement climatique. Au programme, une matinée Fresque du climat pour permettre une meilleure compréhension des enjeux climatiques, et un après-midi pour imaginer ensemble un futur désirable pour la Nièvre et produire une image globale et systémique des

changements en cours (causes et conséquences), et ainsi d'identifier les liens avec son territoire, ses missions et sa vie quotidienne.

La Mission climat a réorienté son action 2024 vers l'appui au montage de projets ou d'actions portés par les services ou initiés par les ambassadeurs du climat.

Un catalogue d'animations à destination des collégiens

Adressé aux principaux et aux professeurs de collèges, ce catalogue a été réalisé pour faciliter la prise de connaissance des animations proposées par le Département et ainsi démultiplier le nombre d'ateliers de sensibilisation sur l'année scolaire 2023/2024. 39 animations ont été réalisées, soit 839 élèves sensibilisés. De nouvelles animations ont été ajoutées, afin de sensibiliser sur un large éventail de thématiques portant sur la transition écologique.

Une proposition d'accompagnement des territoires pour assurer la résilience de la Nièvre

Le Département a poursuivi l'accompagnement expérimental de deux territoires et l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les stratégies des EPCI. Cette expérimentation s'achèvera en 2025.



PERSPECTIVES 2025

- La réécriture de la Stratégie départementale d'adaptation au changement climatique, en lui associant une stratégie pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du Département.
- Collèges. Pour la prochaine rentrée scolaire, deux nouvelles offres d'ateliers sont pressenties avec la mobilisation de partenaires du service Patrimoine naturel du Département. En effet, dans le cadre de la végétalisation des cours de collèges et de la création d'îlots de fraîcheur dans les espaces enherbés de certains collèges, la Mission climat, avec l'appui du CAUE et du service Patrimoine naturel, conçoit un parcours de sensibilisation à la carte. Celui-ci sera proposé aux collégiens sur les thèmes des solutions fondées sur la nature pour la création d'îlots de fraîcheur, et sur la renaturation pour l'accueil et la diversification de la biodiversité.

Communication institutionnelle

Valoriser l'action départementale, en prouver l'efficacité, défendre ses objectifs et ses valeurs et donc rendre compte.



CHIFFRES CLÉS

400 000

Pages vues sur le site nievre.fr

658 000

Vues sur la page Facebook du Département

3 000

Abonnés Instagram

+ de 150

Communiqués de presse adressés



REMISE EN CONTEXTE

Sport, santé, culture, participation citoyenne, autant de sujets qui auront marqués l'année 2024. Une année riche et synonyme d'évolution pour la

direction qui tend à se restructurer afin d'accompagner au mieux les services du Conseil départemental dans leurs projets.



POINTS MARQUANTS 2024

En 2024, la direction de la communication a défini de nouvelles orientations stratégiques grâce aux recrutements de postes clé. Un objectif : communiquer avec sobriété et efficacité afin d'informer au mieux les Nivernais sur les multiples actions du Conseil départemental. En premier lieu, une nouvelle stratégie réseaux sociaux a été mise en place avec une charte graphique dynamique et des formats adaptés aux tendances actuelles, qui tendent à susciter l'intérêt

des utilisateurs par des contenus courts et percutants.

Côté print, le magazine *Imagine la Nièvre* a progressivement évolué dans le fond comme dans la forme avec une volonté ré-affirmée de mettre en avant les actions des services départementaux. Ainsi, de nouvelles rubriques ont vu le jour avec notamment « Dans le rétro » qui reprend les grands événements passés avec beaucoup d'illustrations et des parties thématiques qui reprennent les

4 engagements du Conseil départemental : Prendre soin de tous et à tout âge, mettre la jeunesse au coeur du renouveau, réveiller les fiertés nivernaises et piloter les changements écologiques. Des articles de fonds, des reportages, des brèves ponctuent ce magazine, véritable démonstration de la richesse territoriale et de la vie qui bat son plein dans la Nièvre.

Dans la continuité de 2023 et de la démarche Imagine la Jeunesse, 5 nouvelles réunions publiques se sont tenues à Decize, Clamecy, Nevers, Château-Chinon et Cosne-sur-Loire et ont vu défiler plus de 500 jeunes. En parallèle, des réunions thématiques de l'Observatoire des citoyens ont eu lieu aux quatre coins du territoire. Une campagne de communication multisupport a accompagné ces différents temps forts avec un affichage sur tout le réseau abribus du territoire, une communication sur les réseaux sociaux avec création d'événements, des insertions presse et émissions de radio, etc. Comme chaque année, la « saison » Imagine la Nièvre s'est clôturée par un événement festif « La Nièvre en fête » à l'étang de Baye. Cette année, des compagnies culturelles (La Transverse et Les Z'accros) ont co-créé le programme avec le Département. La direction de la communication a élaboré un plan de communication global et multisupport afin de faire de cet événement un succès.

La 6^e édition du Budget participatif nivernais a bénéficié comme chaque année d'une campagne de communication.

Pour cette édition, 115 projets recevables (+ 35 par rapport à 2023) ont été recensés, parmi lesquels 26 lauréats dont 4 projets collège.

L'agenda culturel, initié en 2022, a vu sa forme et son contenu évoluer en 2024. Grâce à un partenariat avec Nièvre attractive et la diffusion d'un formulaire d'inscription à destination des structures porteuses d'événements, le livret a recensé plus de 500 dates sur le territoire de mai à septembre 2024.

Les efforts se sont également poursuivis sur la thématique santé, enjeu prioritaire pour notre département. De nombreux temps forts comme l'inauguration du centre de santé Médecins Solidaires à Chantenay-Saint-Imbert ont ponctué cette année. La direction a accompagné la démarche tout au long de l'année en réalisant des reportages, portraits de nouveaux médecins ou bien encore en constituant des dossiers de presse enrichis.

N'oublions pas également que 2024 était l'année des Jeux olympiques et que ce fil rouge a permis de mettre en lumière des actions transversales entre services du Département, notamment l'organisation d'olympiades, des expositions thématiques. L'occasion aussi pour le Département de déployer une communication nationale pour attirer les touristes et férus de sport dans la Nièvre sur la période des Jeux.



PERSPECTIVES 2025

- Consolider le service communication et optimiser les liens et les relations avec les services.
- Réfléchir et mettre en place une charte graphique qui soit fédératrice et reflète l'image du Conseil départemental, de ses politiques et de ses actions.
- Déployer des actions en faveur de la presse pour rendre encore plus visible et compréhensible les actions menées par les services au quotidien.
- Développer une stratégie digitale pour optimiser les canaux de diffusion tels que les sites Internet de la collectivité, les réseaux sociaux et la présence en ligne de manière plus générale.



COMMISSION ÉMANCIPATION

Président(e) :

- Wilfrid SÉJEAU

Membres :

- Lionel LÉCHER
- Eliane DESABRE
- Martine GAUDIN
- Stéphanie BÉZÉ
- Patrice JOLY
- Laurence BARAO
- Christophe DENIAUX
- Jérôme MALUS
- Corinne BOUCHARD

THÉMATIQUES TRAITÉES AU SEIN DE CETTE COMMISSION :

Sport, culture, enseignement supérieur, formation, éducation, jeunesse

Culture et sport

Favoriser l'accès de tous les Nivernais à la culture et au sport, en contribuant au développement d'une offre riche et variée sur l'ensemble du département.



CHIFFRES CLÉS

25 000

spectateurs pour les **250** événements proposés par RESO Nièvre sur l'ensemble du territoire : concerts, auditions, spectacles de fin d'année, etc.

135

jeunes issus de 4 établissements de l'aide sociale à l'enfance ont découvert 9 disciplines sportives, 70 d'entre eux ont pu assister aux Jeux paralympiques

4 003

spectateurs, **55** communes desservies et **75** représentations pour la tournée du Camion d'alimentation générale culturelle

283

clubs sportifs représentant **41** disciplines ont bénéficié de l'aide au fonctionnement des clubs

87

porteurs de projets culturels (festival, saison, compagnies, lieu de diffusion, etc.) soutenus cette année



REMISE EN CONTEXTE

2024, année olympique, s'est traduite par un renforcement du travail de transversalité et de porosité entre les secteurs culturel et sportif, ainsi qu'avec les autres services du Département. L'accompagnement des

acteurs culturels et sportifs se poursuit, avec l'objectif d'être au plus près de leurs préoccupations.



POINTS MARQUANTS 2024

Afin de répondre au mieux aux besoins des acteurs culturels et sportifs, le service s'est rapproché de la Ville de Nevers, de Nevers Agglomération, de la Région Bourgogne-Franche-Comté et de l'État pour échanger sur les différents dispositifs de soutien et partager la connaissance des dossiers. Cela s'est notamment traduit, au niveau de la politique sportive, par une réunion organisée par le Département, en présence de la Région et de l'État, à destination des comités départementaux. Concernant le secteur culturel, les échanges entre

techniciens sont réguliers et permettent un meilleur accompagnement des structures dans le cadre, le cas échéant, de convention pluripartites.

La structuration de la politique sportive s'est poursuivie avec l'adoption, pour les conventions d'objectifs des comités départementaux, d'un règlement de répartition des crédits entre les disciplines. Ces nouvelles règles ont fait l'objet d'une communication aux structures concernées lors de leur réunion annuelle avec le vice-

président en charge des sports ; c'est sur ces bases que de nouvelles conventions d'objectifs ont été signées avec les comités pour quatre ans. Outre les objectifs spécifiques définis avec chaque comité, les conventions intègrent les attentes du Département, concernant d'une part l'accès des personnes en situation de handicap à une pratique sportive, et d'autre part la nécessaire adaptation au changement climatique.

Depuis quelques années, le service travaille en transversalité avec les autres politiques sectorielles : enfance, insertion, gérontologie, handicap, patrimoine naturel, etc.

Cette année, c'est en référence aux Jeux olympiques de Paris 2024 que des jeunes relevant des établissements de l'aide sociale à l'enfance ont pu se retrouver et pratiquer diverses disciplines sportives lors d'une journée dédiée. Ces activités ont été encadrées par des bénévoles des clubs sportifs et/ou des salariés volontaires du Département venant de différents services. Certains de ces jeunes ont également pu bénéficier de places achetées par le Département pour assister aux Jeux paralympiques.

Ce travail en transversalité a également nourri la réflexion sur la mise en œuvre d'un « guichet unique sport handicap » pour favoriser la pratique sportive des jeunes de moins de 21 ans en situation de handicap. Concrètement, le référent sport handicap du Département jouera le rôle d'interface entre le jeune et le monde sportif.

Concernant la culture, le travail en transversalité s'est notamment concentré sur les enjeux environnementaux, avec l'étude commune de certains projets avec les collègues de la direction des Transitions ainsi que l'organisation, avec RESO Nièvre, d'une conférence sur la transition écologique dans le secteur culturel. L'objectif était de faire prendre conscience aux acteurs culturels de leur rôle, non seulement dans le cadre de l'organisation de leurs activités mais aussi dans la construction des imaginaires.

Le réseau des référents culturels des Sites d'action médico-sociale est opérationnel ; il s'est réuni trois fois et permet aux collègues de s'approprier les lieux et les acteurs culturels du département. En effet, les réunions sont organisées au sein d'un lieu culturel, en présence des structures culturelles locales, par exemple au théâtre des Forges royales avec le Carambole Théâtre. Il s'agit de favoriser l'interconnaissance, propice à de possibles coopérations ultérieures.

Enfin, la tournée du Camion d'alimentation générale culturelle a repris du service cet été pour proposer des « produits » culturels de qualité au plus près des habitants. Le principe de la tournée a été présenté aux Sites d'action médico-sociale afin que les professionnels s'approprient le concept et incitent leur public à se rendre aux arrêts. Une petite forme artistique a été créée par trois collègues de la Cité des présents François-Mitterrand pour l'occasion.



PERSPECTIVES 2025

- Le travail engagé sur la pratique sportive des jeunes en situation de handicap se poursuivra en 2025 avec l'ouverture effective du guichet unique, en lien étroit avec la Maison départementale des personnes handicapées, les Sites d'action médico-sociale et les deux comités départementaux spécifiques que sont le handisport et le sport adapté. Le service travaille également, avec les établissements d'aide sociale à l'enfance, à l'organisation d'une nouvelle journée sportive à destination des jeunes.
- La réflexion engagée avec la direction des Transitions sur l'adaptation au changement climatique est poursuivie. Le projet est de créer, sur cette thématique, une petite forme artistique qui pourra être jouée au sein du réseau des bibliothèques et/ou des centres sociaux au cours du quatrième trimestre.
- La présentation des établissements d'enseignement artistique de RESO Nièvre sera au programme des réunions du réseau des référents culturels, afin que là aussi des liens se tissent.

Musées et patrimoine culturel

Contribuer à la connaissance, à la transmission et à la valorisation du patrimoine culturel de la Nièvre, à destination d'un public le plus large possible.



CHIFFRES CLÉS

1 500

personnes pour la programmation culturelle de la Cité des présents, dont 800 en milieu scolaire et 700 lors de conférences, d'ateliers de pratiques artistiques et d'événements nationaux (Journées du patrimoine notamment)

75 %

de visiteurs en plus au musée Auguste-Grasset de Varzy. Succès en grande partie dû à l'exposition temporaire consacrée au peintre nivernais Rex-Barrat

28

objets, costumes et accessoires des collections de la Cité des présents ont fait l'objet de restaurations, en vue de leur future exposition dans les musées

12 777

visiteurs pendant les sept mois d'ouverture dans les trois musées sous convention avec le Département : musée du Grès à Saint-Amand-en-Puisaye, musée de la Mine à La Machine et musée Auguste-Grasset à Varzy. L'affluence est en progression

135 700 €

en faveur du patrimoine culturel, notamment pour la contribution statutaire à l'EPCC Bibracte, pour le financement de chantiers de bénévoles (fédération Remparts) et pour la restauration d'édifices patrimoniaux privés (partenariat avec la Fondation du patrimoine)



REMISE EN CONTEXTE

En 2024, l'équipe de la Cité des présents a poursuivi la préparation de l'ouverture, avec notamment une campagne de dépoussiérage, la restauration d'œuvres des collections mais aussi avec le développement et la fidélisation des

publics à travers une programmation culturelle. Trois expositions ont vu le jour dans les musées conventionnés et de nombreux événements culturels ont été organisés.



POINTS MARQUANTS 2024

Le service des Musées et du Patrimoine culturel a connu en 2024 une année riche en activités scientifiques et culturelles. En toute fin d'année, la décision a été prise de renforcer les effectifs de la Cité des présents et de revoir son organigramme avec le recrutement d'un responsable d'établissement.

Cité des Présents de Château-Chinon

La préparation de l'ouverture de la Cité des Présents s'est poursuivie en 2024. L'équipe

a ainsi avancé sur plusieurs missions : le dépoussiérage de la collection Costume, l'acquisition de nouvelles pièces, la numérisation des collections ainsi que le lancement de la révision du projet scientifique et culturel de l'établissement. Des prêts d'œuvres de la collection Septennat ont aussi été consentis au musée Jacques-Chirac de Sarran (Corrèze). L'équipe de la Cité des présents a par ailleurs mis en œuvre une riche programmation culturelle hors les murs par le biais :

- d'une exposition coproduite avec les Archives départementales, intitulée La Nièvre au rythme des sports, labellisée « Olympiades culturelles » et déclinée en une exposition itinérante sur panneaux ;
- d'une dizaine d'ateliers de médiation organisés lors des vacances scolaires à destination du grand public, des familles et des scolaires à Château-Chinon mais aussi à La Charité-sur-Loire et à Bazolles ;
- d'un cycle de conférences sur deux thèmes, « Focus sur une œuvre » et « Coulisses des musées » ;
- de sa participation à la tournée d'Alimentation générale culturelle avec une proposition artistique intitulée Sens dessus dessous ;
- de l'organisation de visites et de découverte des jardins lors des événements nationaux tels que les Journées du Patrimoine et les Journées de l'Architecture.

Musées sous convention

Un important travail de récolement (vérification et pointage de la présence des œuvres du musée à partir des inventaires) a été mené au cours de l'année au musée Auguste-Grasset de Varzy. Cette opération réglementaire, liée à l'appellation « Musées de France » dont bénéficie le musée Auguste-Grasset, est menée sous le contrôle scientifique et technique de la direction régionale des Affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté (DRAC). Les collections de peintures, de faïences et de verre ont ainsi été vues, photographiées, étudiées et reconditionnées dans les réserves muséales par l'équipe de la conservation

départementale.

À noter aussi l'organisation d'une journée d'études à Varzy par la DRAC et l'Association des musées en Bourgogne-Franche-Comté intitulée « Musées des villes, musées des champs » ; elle a réuni près d'une cinquantaine de participants de toute la région. L'exposition temporaire de l'année Sous le pinceau de Rex-Barrat a été consacrée au peintre varzycois pour les 50 ans de sa disparition, et un concert de musique traditionnelle bourguignonne a associé les élèves de l'école primaire qui, en prélude, ont déclamé des poèmes issus de l'Anthologie des poètes nivernais 1914-1993.

Au musée du Grès de Saint-Amand-en-Puisaye, c'est le céramiste Antoine de Vinck qui a été mis à l'honneur ; la Nuit des Musées (18 mai) a été l'occasion d'une déambulation à l'alto dans le parcours permanent. Enfin le musée de la Mine de la Machine a mis en lumière l'œuvre photographique d'Antonin Lainé, dans une exposition sobrement intitulée Mines.

Patrimoine culturel

L'appui aux acteurs du territoire s'est poursuivi : le soutien financier à Bibracte, à la Fondation du patrimoine et aux associations Remparts et Cités de caractère de Bourgogne-Franche-Comté a été renouvelé, pour un montant total de 135 700 euros. Le service a aussi assuré la tenue et le secrétariat du comité territorial nivernais des Sites clunisiens, qui rassemble les comités locaux des sites candidats à l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO.



PERSPECTIVES 2025

- En 2025, de nombreux projets vont rythmer le quotidien du service des Musées et du Patrimoine culturel et mobiliser l'ensemble des agents de manière transversale. Ainsi, à la Cité des présents, un important travail va être réalisé pour le transfert des collections dans les nouvelles réserves, l'élaboration d'un nouveau parcours permanent pour la collection des cadeaux présidentiels ainsi que pour l'installation des objets dans les vitrines en vue de l'ouverture des musées. L'objectif est également de poursuivre le développement et la fidélisation des publics avec une programmation au sein même de la Cité des présents.
- Par ailleurs, le dialogue avec les collectivités territoriales pour réviser les conventions des musées de Saint-Amand, Varzy et La Machine devrait être lancé. Des partenariats durables devraient se nouer avec d'autres structures culturelles (Camosine, RESO Nièvre). En ce qui concerne le patrimoine, l'année 2025 devrait permettre d'initier le diagnostic de la politique départementale en la matière.

Développement de la lecture publique

Accompagner les collectivités dans la modernisation des bibliothèques : mises en réseau, formations, circulation des ressources documentaires, informatisations, actions culturelles.



CHIFFRES CLÉS

8 356 km

ont été parcourus en Bibliobus, soit 56 tournées qui ont permis de desservir 66 structures et 66 tournées de navettes ont desservi 836 structures pour des réservations

104 217

documents ont été empruntés par 106 bibliothèques, 44 écoles, 29 collèges, 4 lycées et 23 partenaires, dont des services d'actions médico-sociale et des centres sociaux

11 044 CD

ont été empruntés en 2024, contre 8 337 en 2023. Et 10 286 DVD prêtés, contre 9 819 en 2023

5 926

jeunes ont participé au prix littéraire L'Échappée Lecture, ce qui représente 726 jeunes supplémentaires par rapport à 2023



REMISE EN CONTEXTE

La poursuite du contrat départemental Lecture, signé avec l'État, met l'accent sur les publics éloignés du livre ainsi que sur les publics en situation de handicap. De plus, la Bibliothèque départementale s'est inscrite dans le dispositif Premières Pages,

permettant la mise en place d'actions qui valorisent la relation des bébés avec les livres. Cela permet un partenariat étroit avec les services de la solidarité.



POINTS MARQUANTS 2024

Ouvertes à tous sans conditions d'accès, lieux d'émancipation personnelle autant que de construction démocratique et de mixité sociale, les bibliothèques peuvent revendiquer un rôle culturel, éducatif et social majeur au sein de notre société. Alors que la cohésion sociale et l'accès de tous aux services publics apparaissent comme des enjeux majeurs de politique publique, ce réseau constitue un atout incontestable pour refonder une politique culturelle de proximité.

Pour faire vivre ce maillage dense, le

rôle de la Bibliothèque départementale est essentiel. Son ancrage territorial, notamment dans les territoires les plus isolés, et son expertise en matière d'ingénierie territoriale et culturelle en font un relais incontournable pour diffuser largement une offre culturelle de qualité.

Ainsi en 2024, la Bibliothèque départementale a desservi 106 bibliothèques, 44 écoles, 29 collèges, 4 lycées et 23 partenaires parmi lesquels la MADEF, des crèches, des services d'action médico-sociale et des centres sociaux. 168

247 habitants ont été desservis en documents provenant de la Bibliothèque départementale.

Dans le cadre du label Bibliothèque numérique de référence, trois des bibliothèques du réseau des Bertranges ont été informatisées : La Charité-sur-Loire, Guérigny et Urzy.

Plusieurs communes ont été accompagnées en conseils pour la rénovation, la construction et l'aménagement de leur bibliothèque : Mesves-sur-Loire a ouvert sa bibliothèque courant 2024, Marigny-l'Église a rouvert une bibliothèque. Moulins-Engilbert a rénové un bâtiment sur deux étages. Sont accompagnés les projets de Saint-Pierre-le-Moûtier, Saint-Honoré-les-Bains, Chaulgnes, pour des ouvertures courant 2025, et La Charité-sur-Loire, à plus long terme.

La Bibliothèque départementale s'est inscrite dans le dispositif national Premières Pages afin de développer des actions pour aider les professionnels de la petite enfance à être à l'aise avec le livre pour les tout-petits. Ainsi, des séries de 36 ouvrages commencent à être livrées dans les salles d'attente des consultations de la Protection maternelle et infantile (PMI). D'autre part, 5 séries de 50 livres ont été mises à disposition de bibliothèques qui accueillent des Relais d'assistantes maternelles et des petites sections de maternelles : Châtillon-en-Bazois, Montsauche-Les Settons, Guérigny, Luzy et Saint-Éloi. De nouvelles valises contenant des jeux tactiles, des comptines et des livres pour les bébés ont été créées. Un spectacle pour les tout-petits a été proposé par la compagnie En Attendant, dans 3 bibliothèques et Maisons des enfants. Enfin une journée professionnelle a permis à 50 professionnelles de la petite

enfance d'échanger sur les différents modes d'entrée en lecture avec des bébés.

La Bibliothèque départementale s'est investie auprès des collégiens dans le cadre des Collèges de demain, en participant au festival du livre Au fil des pages au collège de Saint-Benin-d'Azy, ainsi qu'au festival L'Uni-vert du livre au collège de Saint-Saulge, en proposant ateliers et expositions.

Le prix littéraire L'Échappée Lecture continue de rencontrer un grand succès et a touché 6 047 enfants, jeunes et adultes, ce qui représente 13 % de plus que l'année précédente ; 289 classes ont ainsi participé à ce rendez-vous prisé.

Les Bibliothèques éphémères ont été multipliées auprès de 7 bassins d'été et baignades. Elles ont été accompagnées de la lecture musicale Ceci est ton corps du Théâtre du Temps pluriel.

En direction des publics empêchés et handicapés, une convention a été signée avec l'association Valentin-Haüy, afin de proposer des lecteurs spécifiques (lecteurs Victor) et des collections adaptées aux personnes malvoyantes et âgées. Une collection de livres « faciles à lire » est en cours de constitution pour les personnes dyslexiques.

Enfin, la Bibliothèque départementale s'est organisée pour accueillir les agents du Conseil départemental tous les jeudis midi, afin qu'ils viennent choisir et emprunter les documents de leur choix.



PERSPECTIVES 2025

- Le contrat départemental Lecture, pour lequel l'État a triplé sa subvention, permettra notamment de proposer 19 formations supplémentaires autour des thématiques de l'éducation aux médias et à l'information, de la transition écologique et des objectifs de développement durable en bibliothèques, de l'égalité femmes-hommes, ainsi que deux formations spécifiquement destinées aux animateurs et directeurs de centres de loisirs, afin de replacer la lecture-plaisir lors des temps périscolaires. Pour cela, un partenariat avec la Fédération des centres sociaux se met en place.
- Le déploiement de Premières pages permettra d'organiser en juin 2025 une journée interprofessionnelle avec différents intervenants spécialisés en lecture des bébés et une autrice, Claire Dé, dont les livres pour tout-petits sont remarquables.
- Trois nouvelles bibliothèques seront informatisées par la Bibliothèque départementale : Moulins-Engilbert, La Machine et Saint-Amand-en-Puisaye. Un portail répondant aux normes d'accessibilité sera installé.

Éducation et enseignement supérieur

Assurer le bon fonctionnement des collèges en leur allouant les moyens humains et financiers, et entretenir un dialogue régulier avec les établissements.



CHIFFRES CLÉS

7 244

élèves dans les trente collèges publics de la Nièvre pour l'année scolaire 2024-2025

214

adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE) dans les collèges

50 000 €

consacrés au financement des projets pédagogiques des établissements

2 393 550 €

consacrés par la direction au fonctionnement des collèges (hors masse salariale ATTEE)

15

procédures de recrutement sur des postes d'ATTEE (entretien, maintenance et restauration), coordinateur budgétaire et cheffe de service



REMISE EN CONTEXTE

La direction tisse des liens étroits avec les 30 collèges publics. Par l'allocation de moyens financiers, elle veille à ce que les collèges fonctionnent et mènent à bien leurs projets pédagogiques. Par l'allocation de ressources

humaines, elle assure l'entretien des locaux et une restauration scolaire de qualité. Elle contribue à l'ouverture des collèges avec la démarche Collèges de demain.



POINTS MARQUANTS 2024

Sur le plan des relations entre la direction et les établissements, différents temps de rencontre se sont tenus lors de l'année écoulée. La réunion des principaux du 6 novembre a permis de présenter les grandes orientations de la collectivité concernant les collèges, et la journée des gestionnaires du 16 octobre a permis aux établissements de poser leurs questions d'ordre technique aux services. Enfin, la première édition du dialogue de gestion entre le Département et les collèges s'est tenue entre avril et juin ; elle a

permis la construction de feuilles de route bilatérales au sein desquelles figurent les thématiques qui gouvernent la relation entre la collectivité et les établissements.

Concernant Collèges de demain, les treize collèges engagés dans la démarche sont entrés dans la phase de concrétisation de leurs projets. La diversité de ces derniers et leur caractère pionnier en termes d'ouverture sur la vie des territoires ont permis au dispositif de renforcer sa visibilité auprès de l'ensemble

des établissements et des partenaires. En 2024, 43 500 € en fonctionnement et 56 500 € en investissement ont été consacrés à cette démarche.

Sur le plan des ressources humaines, trois équipes d'agents volants ont été constituées ; chacune est composée d'un cuisinier et de deux agents d'entretien polyvalents. Ces équipes donnent à la collectivité davantage de rapidité et d'agilité dans le remplacement des absences au sein des établissements. Pour ce faire, le Département a créé six postes d'agents volants, ce qui constitue un investissement notable de la collectivité en faveur des collèves.

Sur le plan financier, l'année 2024 a été marquée par la poursuite de la démarche d'ingénierie budgétaire de la direction pour soutenir les collèves et les aider à amortir la hausse des dépenses d'électricité. En 2024, la collectivité a versé 1,943 million d'euros de dotation globale de fonctionnement, environ 400 000 euros de dotations complémentaires et 50 000 € au titre du cofinancement des projets pédagogiques des établissements.

Concernant la restauration scolaire, environ 916 160 repas ont été produits dans les 25 cuisines des collèves publics. La réalisation de la deuxième enquête de restauration scolaire a mis en exergue une part de produits locaux avoisinant les 23,6 % dans les six principales familles de produits

(boulangerie, volaille, boucherie, crèmerie, fruits et légumes et épicerie). Ce sont 60 producteurs et fournisseurs locaux qui ont activement participé aux circuits d'alimentation de proximité. Par ailleurs, la direction a relancé le réseau des cuisiniers afin de réunir régulièrement ces derniers dans une démarche d'écoute, de dialogue et de projets.

Enfin, durant l'année scolaire 2023/2024, une dépense globale d'un montant de 83 885 € au titre du chèque restauration a permis aux familles de 862 collèves demi-pensionnaires ou internes, boursiers d'État et domiciliés dans la Nièvre, de bénéficier de cette aide.

Concernant l'enseignement supérieur, la direction y a consacré un budget de 189 410 euros en 2024. Au-delà du soutien aux formations structurantes du territoire, qu'il s'agisse de l'ISAT, de la faculté de droit ou encore du CNAM, la direction s'inscrit également dans les priorités données à la vie étudiante et aux formations de santé, médicales et paramédicales. Ainsi, 25 710 euros ont été octroyés au Campus connecté de Nevers, 42 000 euros pour la formation PASS et 34 800 euros pour la restauration universitaire.

Enfin, la direction a participé aux premières réflexions sur la mise en place d'une Maison des étudiants en plein cœur de Nevers.



PERSPECTIVES 2025

L'année 2025 sera principalement consacrée à la mise en œuvre d'un plan d'actions qui aura un impact sur le fonctionnement des collèves :

- poursuivre le dialogue de gestion et la contractualisation avec les collèves ;
- terminer le recrutement des agents volants afin de répondre aux besoins de remplacement des collèves ;
- mettre en place des temps d'échange et de travail avec les agents de collève, réunis par bassins géographiques, afin notamment de les associer au projet de direction ;
- mettre en œuvre un projet de liaison chaude entre le collève de La Charité-sur-Loire et les écoles de la commune ;
- développer l'approvisionnement des cantines en produits locaux ;
- construire un outil de pilotage des moyens humains ainsi que des référentiels de niveaux de service.

Politique jeunesse

Mettre en place la politique jeunesse du Département dans le cadre de la démarche globale Imagine la jeunesse.



CHIFFRES CLÉS

400

jeunes ont participé aux 5 réunions publiques de la saison 2 d'Imagine la Jeunesse

100

jeunes ont bénéficié de l'aide au permis de conduire

15

jeunes ont reçu l'aide du Département sur le dispositif Initiatives Jeunes, en vue de financer leur projet

12

jeunes ont profité de l'aide à la mobilité internationale

3

stagiaires et services civiques accueillis au sein du service Jeunesse



REMISE EN CONTEXTE

Le Département a fait de la jeunesse l'une des priorités de sa politique qui s'inscrit dans les orientations d'Imagine la Nièvre !. Elle concerne les 11-30 ans sur les questions de mobilité, d'emploi, de formation et d'engagement citoyen. Pour

l'année 2024, la collectivité lui a consacré la somme totale de 183 000 €.



POINTS MARQUANTS 2024

Imagine la jeunesse

L'année 2024 a été marquée par la saison 2 d'Imagine la Jeunesse, démarche de dialogue et d'écoute avec les jeunes du territoire. À l'occasion des cinq réunions publiques (Decize, Clamecy, Nevers, Château-Chinon et Cosne-sur-Loire), plus de **400** jeunes Nivernaises et Nivernais ont pu faire part de leurs aspirations, de leurs rêves et de leurs problématiques aux élus ; ils ont su mettre en relief des éléments qui les incitent à envisager leur propre avenir sur le territoire, et qui ont été consignés

dans les premières propositions pour la jeunesse. **50 jeunes** ont pu bénéficier d'un suivi par la Bande des moins jeunes ; celle-ci ne cesse de s'élargir, avec un vivier composé de plus de **100 membres** (chefs d'entreprise, responsables d'association, retraités de l'agriculture ou de l'enseignement, infirmier psy, sapeurs pompiers, etc.) prêts à donner un coup de pouce aux jeunes Nivernais.

Le Budget participatif Jeunesse

En 2024, sur **28** dossiers recevables, **7 lauréats** ont été subventionnés pour

un montant total de **100 000 €**. Cela a concerné plus de **100** jeunes et **5** villes du département : Château-Chinon, Clamecy, Corbigny, Imphy et Pouilly-sur-Loire.

Le Mag Jeunes

Lancement du 3^e Mag Jeunes, le 1^{er} février au Café Charbon. Plus de **350** jeunes ont découvert les **21** articles des **30** jeunes journalistes en herbe où se sont mêlés des récits de vie et des témoignages portant sur des enjeux de société – condition d'accueil des réfugiés dans la Nièvre, handicap, environnement et biodiversité, culture et sport, éducation. **Le 29 novembre**, le Département a présenté le 4^e numéro du Mag Jeunes durant la Fête de la jeunesse. Au total **16** articles constituent le document produit par **60** jeunes Nivernais. Les articles peuvent être consultés sur le site <https://magjeunes.nievre.fr/>

La première Fête de la jeunesse

La première Fête de la jeunesse s'est tenue au Café Charbon, vendredi 29 novembre. L'évènement a réuni plus de **300** personnes (**100** jeunes âgés entre 12 et 30 ans, **11** membres de la Bande des moins jeunes, 43 partenaires associatifs et institutionnels, 4 élus et 142 visiteurs). Cinq temps forts ont ponctué la journée : stands animés par les partenaires, confrontation amicale autour de « la battle qui résonne » entre jeunes et la Bande des moins jeunes, la remise des prix et le temps dédié à Imagine la jeunesse, le lancement du 4^e numéro du Mag Jeunes, le témoignage des jeunes sur les dispositifs jeunesse que propose le Département.

Le Conseil départemental des Jeunes

Pour l'année 2024, 45 jeunes élus des classes de 5^e et de 4^e issus de 16 collèges du département, organisés en cinq territoires (Nevers, Cosne-sur-Loire, Decize, Château-

Chinon, Clamecy), ont travaillé sur la mise en place d'une plaidoirie argumentée autour des sujets liés au handicap, à la solidarité et au déplacement, qu'ils présenteront devant un jury composé d'élus du Département et de personnalités publiques le 17 juin 2025.

Programme CIVITEC

Le Département, partenaire du programme Interreg Europe CIVITEC, a mis en place un programme numérique au service de la jeunesse en créant une cartographie des bonnes pratiques existantes sur le territoire en matière de démocratie participative. Dans ce cadre, une première rencontre a réuni une centaine de personnes à l'ISAT le 15 octobre 2024 (60 jeunes et 40 partenaires issus du secteur associatif et culturel).

Dispositifs d'aide aux jeunes

Pour l'année 2024, le Département a consacré la somme de **53 000 €** pour financer :

- les formations (BAFA/BAFD) profitant à 85 jeunes, pour **4 000 €** ;
- l'aide au permis de conduire profitant à 100 jeunes, pour **30 000 €** ;
- le soutien aux études et à la formation profitant à 5 jeunes, pour **1 500 €** ;
- le Pass à l'international profitant à 12 jeunes, pour **9 000 €** ;
- le dispositif Initiatives jeunes profitant à 15 jeunes, pour **8 500 €**.



PERSPECTIVES 2025

- La sortie du cinquième numéro du **Mag Jeunes** ;
- La **clôture de la mandature du Conseil départemental des jeunes** avec la présentation de la plaidoirie prévue le 17 juin ;
- Le **BUDGET PARTICIPATIF JEUNESSE** avec le traitement et le suivi des dossiers des 7 lauréats et des candidats pour la saison 2025. Le Département consacre la somme de **100 000 €** pour permettre aux Nivernais âgés de 11 à 30 ans de financer à 100 % leurs projets d'investissement dans la limite d'un montant de **15 000 € TTC** ;
- La **saison 3 d'Imagine la jeunesse**. En 2025, cinq réunions publiques sont prévues entre février et juin à La Charité-sur-Loire, Clamecy, Corbigny, La Machine et Fourchambault ;
- La **deuxième édition de la Fête de la jeunesse** ;
- Les **rencontres des partenaires européens du programme CIVITEC** ;
- **Création d'un outil d'accompagnement de suivi des jeunes et cartographie de la Bande des moins jeunes** ;
- Le **bilan et la mise à jour des premières propositions pour la jeunesse** ;
- **Lancement de l'Observatoire des jeunes citoyens d'Imagine la jeunesse**.

Activités de pleine nature

Développer les activités de pleine nature, en maîtrise d'ouvrage directe (véloroutes) ou en apportant une aide technique et financière aux autres collectivités et aux associations.



CHIFFRES CLÉS

606 km

de grandes randonnées pédestres

Chemins de Compostelle par Vézelay, le GR3 « La Loire sauvage à pied », la traversée du Morvan à pied, etc.

288 km

de véloroutes, 7 km créés en 2023

entre Nevers et Fourchambault sur l'EuroVelo 6

125 km

de grande traversée du Massif

central à VTT : 55 km gérés par le Département, le reste par le Parc du Morvan

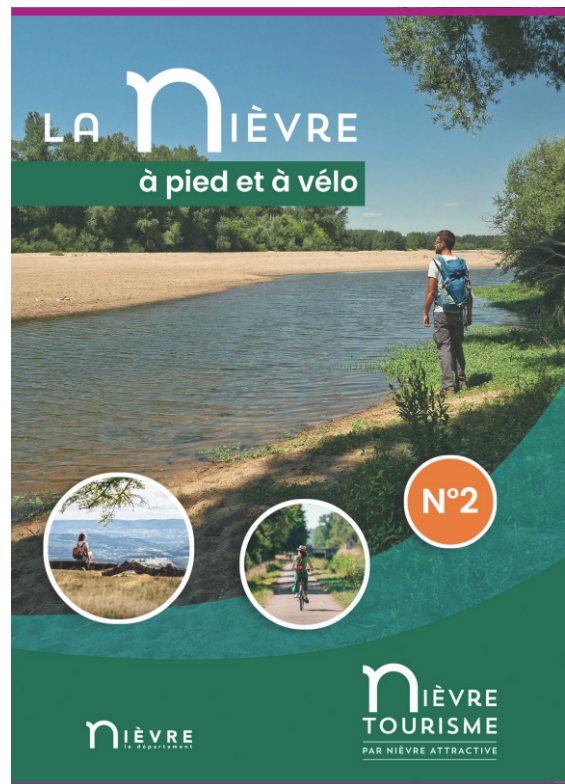


REMISE EN CONTEXTE

Le Département coordonne l'aménagement et la gestion des grands itinéraires pédestres, cyclables, équestres et fluviaux sur son territoire par l'intermédiaire des CDESI et PDESI¹ qu'il anime depuis 2006. Il a renouvelé sa stratégie, dorénavant intitulée Nature active 2023-2028², le 27 septembre 2023.

1. Commission et plan départementaux des espaces, sites et itinéraires de pleine nature.

2. Voir la stratégie en cliquant sur ce lien : <https://nievre.fr/cadre-de-vie/sport-loisirs/les-activites-de-pleine-nature-apn/>



POINTS MARQUANTS 2024

La stratégie Nature active 2023-2028 et son règlement d'intervention ont été adoptés en septembre 2023 par l'Assemblée départementale, dont elle décline la politique d'activités de pleine nature.

Les projets achevés en 2024 :

- La création de la Route des grands lacs du Morvan, un parcours de 260 km en boucle entre Nevers et les plans d'eau du centre de la Nièvre et du Morvan, qui allie l'attrait de la baignade et le côté pratique du camping. Cet itinéraire expérimental

est suivi par trace GPS et promu par les réseaux sociaux : publications sur Facebook (suivies par 650 personnes), Komoot, Cycle.travel, Openrunner, etc. Les vidéos du projet ont été vues des milliers de fois et de nombreuses retombées médiatiques enregistrées : *Le Journal du Centre* (à la une), *La Traversée*, *CycloMag*, *Weelz*, *Koikisspass*, *L'Yonne républicaine*. L'itinéraire a été présenté au Pot commun (Nevers), à la Fête du vélo (Nevers) et au salon Nature is bike (Angers). Un comptage automatique à

Sermoise-sur-Loire indique que près de 4 000 personnes seraient passées sur la Route des grands lacs entre juin et septembre 2024, soit le cinquième de la fréquentation annuelle de l'EuroVelo 6.

- *La Nièvre à pied et à vélo* n°2 a été créé et imprimé à 2 000 exemplaires par le Département et Nièvre Attractive, tandis que le n°1, publié en 2023, était réimprimé à 2 000 exemplaires. Ces deux brochures sont diffusées principalement par les offices de tourisme auprès des visiteurs et des habitants de la Nièvre. Chaque brochure rassemble 24 balades, soit deux par intercommunalité.

Faciles et balisées, elles ont été vérifiées avant publication et s'adressent à un public familial et non expert de la randonnée.

- Le Département a contribué, avec Nièvre Attractive, à l'élaboration et à la réalisation du plan de communication des Bertranges à vélo : campagne photo et vidéo pour alimenter les différents canaux d'information des visiteurs (carte imprimée, application, sites internet de l'office de tourisme, nievre-tourisme.com et bourgogne-tourisme.com).



PERSPECTIVES 2025

- En février 2025, le Département doit publier un livret, *La commune garante des chemins ruraux* et de leur avenir.
- Cette publication vise, d'une part, à montrer l'intérêt de ces chemins pour de multiples usages, et d'autre part à rappeler les moyens qu'une commune peut mettre en œuvre pour les conserver, les entretenir et les transmettre aux générations futures.
- Pour amplifier cette action, une Journée des chemins est envisagée en 2025, qui réunirait les collectivités, les associations et les professionnels impliqués dans la sauvegarde, l'animation et l'économie touristique fondée sur les chemins ruraux.



COMMISSION FINANCES ET MOYENS GÉNÉRAUX

Président(e) :

- Michel SUET

Membres :

- Michel MULOT
- Daniel BARBIER
- Joëlle JULIEN
- Séverine BERNARD
- Justine GUYOT
- Blandine DELAPORTE
- Patrick BONDEUX
- Anne-Marie CHÊNE
- Jean-Luc GAUTHIER

THÉMATIQUES TRAITÉES AU SEIN DE CETTE COMMISSION :

Finances, RH, marchés publics, juridique, informatique, contrôle de gestion, évaluation, SDIS, archives

Identité visuelle et imprimerie

Répondre aux demandes de conception et d'impressions de documents et de supports des services de la collectivité et de l'identité visuelle



CHIFFRES CLÉS

2 241

demandes de travaux

954 679

de copies couleurs

400 000

impressions en noir

180 000 €

de budget pour le service

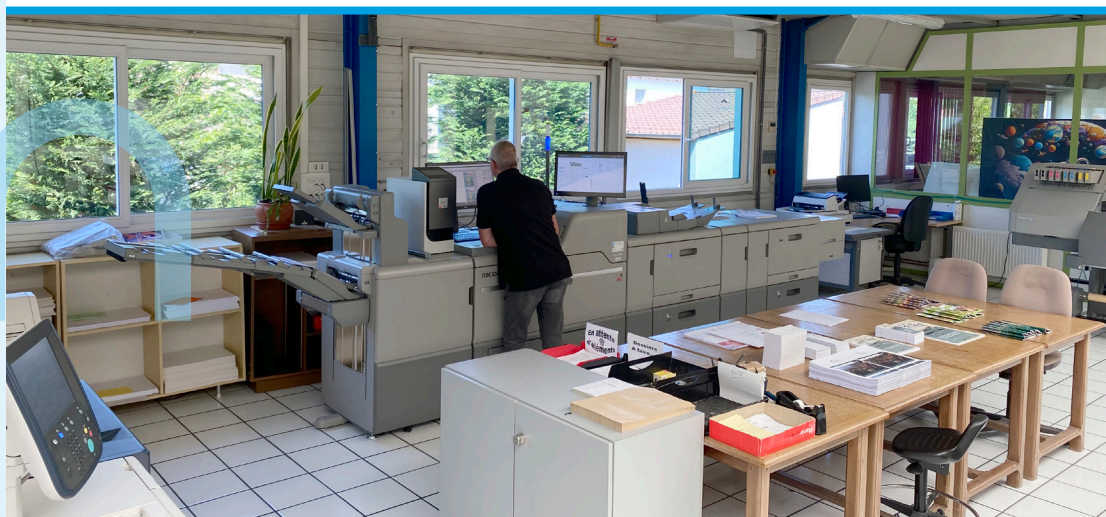


REMISE EN CONTEXTE

L'année 2024 a été marquée par le renouvellement de marché de la presse numérique, le choix s'est porté sur un nouvel équipement Ricoh via un groupement d'intérêt public résah.

La conception graphique est toujours sollicitée par l'ensemble des services de

l'institution. Une vigilance accrue du service PAO a été déployée pour limiter l'usage par les agents de logiciels inadaptés pour la conception de visuels qui impliquent des impressions et donc la gestion de l'image du Conseil départemental auprès du grand public et des partenaires.



POINTS MARQUANTS 2024

Le service PAO, très sollicité, doit de plus en plus répondre aux demandes des services dans des délais de plus en plus courts. Un process d'organisation des commandes a été initié en 2024 pour mieux structurer les demandes et sera diffusé en 2025.

Comme chaque année de nombreux partenaires et associations ont fait appel aux services de l'imprimerie pour réaliser leurs supports de communication. Leur

demande est traitée directement par les agents de l'imprimerie, qui mettent leurs compétences au service de ces acteurs nivernais. Cette action s'est poursuivie en 2024, prenant tout son sens pour soutenir ces structures, parfois durement touchées par le contexte économique.



PERSPECTIVES 2025

- Dans le cadre du nouveau marché pour la presse numérique couleur, trois machines équiperont l'imprimerie.
- Une structuration des processus de sollicitations du service est en projet.
- Un travail sur la charte graphique sera lancé.
- Pour améliorer la visibilité du Conseil départemental des nouveaux formats d'impressions pourront être proposés.

Ressources humaines

Appliquer les textes relatifs à la paye, à la carrière, à la formation, mais aussi développer des conditions de travail optimales pour favoriser le bien-être au travail et contribuer à un service public de qualité.



CHIFFRES CLÉS

2 474

arrêtés et **20 391 bulletins de salaire**
dont : élus, 408 ; assistants familiaux,
3 450 ; autres agents, 16 533

+ 2,1%

recrutements par
rapport à 2023. 1 603 demandes d'emploi
traitées, 146 recrutements
(94 recrutements externes et 52 mobilités
internes), 106 accueils de stagiaires dont
17 gratifiables, et de 24 apprentis

13

mandats action sociale : 5 aides
remboursables (1 650 €) et 8 secours
(3 240 €). 8 745 états frais de
déplacement pour 2 504 091 km roulés
(véhicules de service et personnels).
48 agents ont bénéficié d'une
participation à leur abonnement de
transport, 74 agents ont bénéficié des
tickets mobilités (+ 4 %) et 91 agents ont
bénéficié des forfaits mobilités durables
(+ 31,8 %)

12

instances paritaires : 4 CST, 3 F3SCT,
3 CAP et 2 CCP

19

conseils médicaux (86 dossiers),
5 études d'ergonomie des postes, 544
visites médicales, 1 303 arrêts de travail
(+ 38 %)

1 474 930

pages vues sur
l'IntraNièvre

5 710

jours de formation,
3 142 départs en formation



REMISE EN CONTEXTE

En 2024 la direction des Ressources humaines a engagé des démarches pour aller à la rencontre des agents, et mieux les informer : mise en place du « DRH Tour » avec quatre réunions (La Charité-sur-Loire, Tannay, Château-Chinon et Decize), organisation d'un audit relatif

à la communication interne ou encore permanences sur les Sites d'action médico-sociales destinées aux assistants familiaux. D'autres projets d'ampleur ont été menés comme l'auto-assurance ou la cartographie des métiers.



POINTS MARQUANTS 2024

Audit de communication interne

Un audit de communication interne a été mené en 2024 afin de comprendre les attentes des agents envers ce service. Cette action a été déclinée en deux phases. Une première phase a consisté en l'interview des membres de la direction générale et du Ccbinet afin de mettre en perspective la stratégie souhaitée pour la collectivité. Une seconde phase s'est organisée autour d'entretiens individuels avec un échantillon représentatif des agents, programmés sur l'ensemble du département et complétés par un atelier collectif à Nevers. Au total, 72 agents ont été entendus pour

comprendre leur façon de percevoir l'identité du Conseil départemental et leurs attentes à l'endroit du service Communication interne.

À la suite de l'audit, un plan de communication interne a été présenté et validé par la direction générale. Il sera décliné sur trois ans avec les axes principaux suivants : décroisonner pour gagner en efficacité ; donner un cap et l'expliquer, faire adhérer à un projet commun ; créer une culture commune ; travailler sur la marque employeur et faire en sorte que les agents se sentent ambassadeurs de la collectivité.

Permanences pour les assistants familiaux

Le service Carrières-Paies a organisé des temps d'échanges avec les instructeurs de lutte contre les exclusions/famille-enfance des Sites d'action médico-sociale, afin d'améliorer l'articulation sites/DRH pour l'élaboration des paies des assistants familiaux. Il a également proposé des rendez-vous individuels aux assistants familiaux afin de leur expliquer la composition de leur paie depuis la loi Taquet et répondre à leurs questions ; 5 permanences ont été assurées et 15 assistants familiaux ont pu être reçus. La démarche se poursuivra en 2025.

Gestion interne des risques professionnels

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le Département a fait le choix de gérer les risques professionnels (accidents de service et maladies professionnelles) des fonctionnaires en interne (passage en auto-assurance) après 14 années de contrat avec une assurance.

Ont ainsi été traitées directement par le service Conditions de Travail-Relations sociales :

- 87 déclarations d'accidents :
 - 62 instruites (5 accidents de trajet et 57 accidents de service) qui ont conduit à 40 situations avec arrêt de travail ;
 - 23 déclarations non instruites (absence d'arrêt de travail) ;
 - 2 en cours d'instruction ;
- 9 déclarations de maladie professionnelle ;
- plus de 17 000 € de frais médicaux ont été pris en charge directement par la collectivité (223 mandats réalisés).

0,6 équivalent temps plein a été redéployé pour assurer la gestion de l'auto-assurance. La charge de travail induite devra être évaluée plus finement à l'issue d'une deuxième année d'expérience.

Mise en place de la cartographie des métiers de la collectivité

La collectivité a souhaité se doter d'un outil fiable pour élaborer son tableau des emplois et des effectifs et identifier précisément ses postes, tant sur leur nombre que sur leurs caractéristiques.

Pour répondre à ce besoin, le Département a acquis auprès d'INETUM, prestataire fournisseur du progiciel ASTRE de suivi des carrières et d'élaboration de la paie, un module de gestion des postes et effectifs.

Un état des lieux a permis de recenser l'intégralité des postes permanents de la collectivité. Ce travail, mené par le service Parcours professionnels, s'est poursuivi par l'examen de l'ensemble des intitulés de poste en se référant notamment au répertoire des métiers du CNFPT.

Cette étape a permis une harmonisation des intitulés des postes en veillant à la cohérence entre ceux-ci et les catégories sur lesquelles les postes sont ouverts.

Un échange a été organisé entre les directions et la DRH afin de recueillir les remarques et/ou suggestions des services.

Cette étape a été achevée à la fin de l'été afin que les encadrants évaluateurs aient tous en leur possession, pour la période des entretiens professionnels, les intitulés de poste modifiés et puissent expliquer la démarche aux agents.

Désormais chaque poste permanent dispose d'un intitulé « normé » et est numéroté.

Ce travail, au-delà du fait d'apporter une harmonisation, permettra le rattachement des postes à un parcours de formation et à une unité de travail du document unique des risques.



PERSPECTIVES 2025

■ Cartographie

Le travail sur la cartographie se poursuivra en 2025 pour structurer les fiches de poste relevant d'un même métier autour d'un tronc commun de missions, et ainsi rendre plus lisibles les attendus en termes de compétences.

■ Fonds d'insertion pour les personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP)

Le Département va conventionner pour la 4^e fois avec le FIPHFP pour la période de 2025 à 2028. Ce conventionnement permettra à la collectivité de bénéficier de recettes moyennant la mise en œuvre d'actions en faveur des bénéficiaires de l'obligation d'emploi sur 3 axes : le recrutement, le maintien dans l'emploi d'agents en situation de handicap, l'évolution de la perception du handicap dans la collectivité.

■ Comité national d'action sociale (CNAS)

Le Comité des œuvres sociales du Département de la Nièvre (COSDEN) a cessé ses activités le 31 décembre 2024, suite à la décision de la collectivité d'adhérer au CNAS. Ce nouveau dispositif, désormais géré par la DRH (service Conditions de Travail-Relations sociales), est ouvert à l'ensemble des agents et aux retraités sous la condition, pour ces derniers, d'une participation annuelle de leur part, fixée à 50 €.

■ Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Mis en place dans la collectivité le 1^{er} septembre 2020 pour répondre à une obligation réglementaire, il a été ajusté en 2023. Un bilan devra être engagé en 2025 afin de dégager des perspectives d'amélioration et tenter de faire de cet outil un élément d'attractivité de la collectivité.

Dossiers transversaux à la DGA JAR

Suivre, auprès du DGA JAR, des dossiers intéressant l'ensemble des agents, en lien avec la direction des Ressources humaines. Mettre en œuvre la conformité RGPD de la collectivité. Faciliter l'accès aux documents administratifs.



CHIFFRES CLÉS

+13,64 %

de fréquentation de L'Agora pour les agents historiquement subventionnés (passage de 3 € à 5,50 €)

204 traitements actifs inscrits au registre

+10,62 %

de fréquentation de L'Agora pour les agents nouvellement subventionnés à 2,50 €

16

analyses d'impacts finalisées dans l'année, **42** restent à réaliser

9

participations à la journée d'accueil des nouveaux agents

2

violations de données signalées à la CNIL, **21 saisines** de la déléguée par les services.



REMISE EN CONTEXTE

La collectivité a poursuivi la conduite des dossiers transversaux ayant trait à l'action sociale en faveur des agents, dans le cadre notamment du Pacte de progrès social. La collectivité s'engage à traiter les données des usagers et de ses agents

en respectant le Règlement général sur la protection des données (RGPD). La déléguée à la protection des données est également personne responsable de l'accès aux documents administratifs (PRADA).



POINTS MARQUANTS 2024

Dossiers transversaux intéressant les personnels

- Préparation de la mise en œuvre de la participation de la collectivité aux contrats labellisés de garantie du maintien de salaire présentés par les agents. Organisation de réunions et de communication sur ce sujet à destination des agents.
- Suivi de la fréquentation de L'Agora, participation aux réunions.
- Suivi attentif du dossier de l'ARNIA (ex-Ternum, lui-même ex-@Bourgogne) après

le retrait du Département de la Côte-d'Or en 2022 puis de l'État fin 2023 et des difficultés liées aux vacances des emplois de direction en 2024.

- COSDEN : participation aux réunions de réflexion sur la suite du COSDEN avec l'adhésion au CNAS. Préparation des éléments nécessaires à l'adhésion au CNAS.

- Égalité entre les hommes et les femmes : reprise des axes du plan départemental et analyse et commentaires du baromètre

proposé par l'outil déployé par les centres de gestion.

- Finalisation du guide de la gestion de crise. En attente de la suite à donner et de sa diffusion.
- Changement climatique et mobilité douce : suivi de réunions, webinaires... Participation au réseau des ambassadeurs du climat.
- Lancement de la participation sur les aidants familiaux.

Pour ce qui a trait à la protection des données

La déléguée à la protection des données est investie d'une mission de contrôle et de respect du RGPD au sein de la collectivité. Elle est soumise au secret professionnel et à une obligation de confidentialité.

Elle est également le point de contact des usagers pour exercer leurs droits, celui des agents qui s'interrogeraient sur des questions de protection des données, et celui de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) en cas de besoin ou de contrôle par cette autorité administrative indépendante.

La déléguée à la protection des données exerce également une mission de conseil et d'alerte auprès du responsable de traitement que représente le président.

Enfin, elle assure la documentation nécessaire au respect

du RGPD, à savoir la tenue de 4 registres obligatoires :

- le registre des traitements de données de la collectivité,
- le registre des demandes d'exercice de droits des usagers,
- le registre des sous-traitants,
- le registre des violations de données.

Dans le cadre de la mise en conformité au RGPD, la déléguée à la protection des données accompagne les services dans la réalisation d'analyses d'impact sur la protection des données (AIPD). Elle se tient à la disposition des services pour les accompagner sur les questions de protection des données, dans le cadre de leurs relations avec les usagers ou avec les partenaires.

Pour ce qui a trait à la communication des documents administratifs

Tout citoyen peut obtenir communication d'un document administratif sans avoir à justifier un intérêt à agir. Toutefois, certains documents doivent être occultés avant transmission afin de garantir le droit à la vie privée des personnes qui y seraient citées. Les usagers peuvent saisir la personne responsable de l'accès aux documents administratifs (PRADA) via un formulaire depuis le site internet de la collectivité.



PERSPECTIVES 2025

■ Concernant les dossiers transversaux intéressant les personnels

Action sociale : préparer la participation financière de la collectivité sur la santé des agents au 1er janvier 2026 ; réunions de concertation, présentations d'hypothèses et estimations financières.

Développer un plan Vélo en lien avec les services supports internes et les ambassadeurs du climat.

Travailler sur le sujet des aidants familiaux et proposer une alternative propre à la collectivité.

Développer les projets en termes d'égalité entre les hommes et les femmes.

Suivre la fréquentation du RIA et son rétablissement financier.

■ En matière de protection des données

La mise en conformité RGPD se poursuit. La production d'un registre « type » par Départements de France a permis de détecter des traitements de données non identifiés au sein des services départementaux. Des échanges vont donc se dérouler avec les directions pour qualifier le niveau de risque de ces traitements et les intégrer au registre. La formation « Appréhender le RGPD » va être renouvelée en 2025. Les questions relatives à la cybersécurité et à l'intelligence artificielle seront de nouveau abordées lors d'une seconde journée de formation.

Pilotage, performance, évaluation et financements externes (MIPPEFI)

Réaliser des missions d'analyse et d'ingénierie financières, de conseil interne en organisation, de recherche de financements européens et externes et de contrôle de gestion font partie des attributions de la MIPPEFI.



CHIFFRES CLÉS

102 %

le **taux de programmation** de la dotation globale FSE + 2022-2025 au 31 décembre 2024

323 733,88 €

C'est l'**acompte obtenu auprès du FEDER** sur le programme de déploiement de la Gestion électronique des données dans le secteur social. Cela représente 80 % de la subvention accordée



REMISE EN CONTEXTE

L'année 2024 a été marquée par l'arrivée d'un nouvel agent au sein du service, sur le poste en charge de la recherche de financements européens. L'agent en charge de ce poste étant absent de longue date, cette arrivée fut un soulagement mais

elle a aussi accentué la mobilisation du service pour réaliser sa formation, afin de lui permettre une montée en compétence rapide, tout en assurant la continuité des missions.



POINTS MARQUANTS 2024

La programmation des crédits délégués au Département de la Nièvre, dans le cadre de la subvention globale du **Fonds social européen + (FSE +) 2022-2025**, s'est poursuivie en 2024. Ce sont ainsi quatre appels à projets qui ont été lancés en 2024. Au total, 32 porteurs de projet nivernais ont vu leur action soutenue au titre de l'inclusion active, de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion et de l'insertion des jeunes (validation par les commissions permanentes du 28 juin 2024 et du 16 décembre 2024). Le

soutien du FSE + se monte à 3 286 k€ pour un coût total de 8 606 k€, soit un taux moyen de cofinancement de 38 %. Ces actions permettront d'accompagner 2 739 Nivernais. Au 31 décembre 2024, l'objectif de programmation assigné dans la convention de subvention globale FSE + a largement été dépassé : 4 998 k€ de FSE + ont été programmés depuis 2022, pour un objectif de 3 286 k€.

Concernant la **mission Europe et Financements externes**, l'année 2024

a été marquée lors de son dernier trimestre par le dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du Fonds européen de développement régional (FEDER). Le projet porte sur la modernisation numérique en matière de cybersécurité, avec la mise en place de logiciels de prévention des intrusions malveillantes, et avec la protection des données via l'installation d'une seconde salle serveur au sein du bâtiment départemental. Le montant de la subvention demandée s'élève à 455 k€. L'année a également été marquée par la subvention reçue pour le déploiement de la Gestion électronique de la donnée sociale. La subvention totale allouée est de 671 k€, ce qui représente un taux de cofinancement de 48 %. La recherche de fonds sur la rénovation du bâtiment et sur l'amélioration est en cours, dans l'optique de financer au maximum les dépenses actuelles du Département. Précurseur dans le domaine, la Nièvre porte un projet autour de Territoires zéro chômeur de longue durée visant à soutenir l'économie solidaire, en lien avec les acteurs nivernais tels que la Grappe et les Comités locaux pour l'emploi (CLE). Actuellement, le Département est partenaire d'un projet déposé auprès du fonds Interreg sur cette thématique.

L'année 2024, pour la mission **Contrôle de gestion**, s'est inscrite dans la continuité du travail mis en place

depuis quelques années au sein de la direction, à savoir la consolidation et l'exploitation des tableaux de bord mensuels qui permettent une meilleure appréhension des problématiques budgétaires, autrement dit être en capacité autant que possible de dégager le plus tôt dans l'année les tendances des résultats budgétaires. La poursuite de la tenue des tableaux de bord d'activité, qu'il importe de développer, participe à l'amélioration du dialogue avec les directions et/ou services concernés. La mise en œuvre d'un diagnostic sur l'évolution des dépenses relatives aux frais de déplacement des assistants familiaux doit permettre de mieux appréhender ces problématiques.

Un accompagnement a été réalisé auprès de la direction de l'Enfance et de la Famille pour affiner le suivi et les prévisions budgétaires de cette politique.

Enfin, la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics s'est concrétisée par un travail d'audit sur l'ensemble des procédures inhérentes à la chaîne comptable au sein de la collectivité, afin notamment de sécuriser au maximum les procédures. Ce travail se poursuivra en 2025.



PERSPECTIVES 2025

- La tranche conditionnelle 2026-27 des crédits FSE + (2 107 050 €) devrait être intégrée par avenant à notre convention FSE + au cours du second semestre 2025. Les prochains appels à projets pourront ainsi être lancés lors du dernier trimestre pour programmer des opérations sur 2026 et 2027.
- Une stratégie de mécénat est en cours d'élaboration afin d'optimiser le cofinancement des projets départementaux. En outre, les fonds européens ne sont totalement consommés ; l'objectif sera de déposer un autre projet d'envergure auprès de la Région, autorité de gestion du FEDER.
- Les missions conduites par le contrôle de gestion porteront sur la poursuite des différents tableaux de bord, sur la mise en œuvre d'un document référent rappelant les procédures inhérentes au mandatement consécutivement à la responsabilité du gestionnaire public, et enfin sur la mise en œuvre de dispositions, en concertation avec les Ressources humaines, visant à contenir l'évolution des dépenses liées aux déplacements.

Service des Affaires financières

Ce service support accompagne les services au quotidien dans la préparation, le suivi et l'exécution budgétaires.



CHIFFRES CLÉS

312 M€

Le montant des dépenses de fonctionnement, financées par 331 M€ de recettes perçues

27 M€

Le montant des dépenses d'investissement (hors remboursement des emprunts)

18,9 M€

L'épargne brute, qui permet le remboursement du capital emprunté

0,9 M€

L'épargne nette, qui permet l'auto-financement des investissements

61 500 mandats de dépenses et **45 000 titres de recettes** réalisés par la collectivité pour l'ensemble des budgets



REMISE EN CONTEXTE

L'année 2024 a été marquée par l'application de la nouvelle nomenclature comptable M57.

Cette mise en place a accentué la mobilisation du service pour participer à

l'adaptation du logiciel comptable et pour accompagner et former les services, tout en assurant la continuité des missions.



POINTS MARQUANTS 2024

L'exécution budgétaire 2024 s'inscrit dans le prolongement de l'exercice précédent, marqué par un contexte d'inflation et de hausse des dépenses dans le champ des solidarités. De même, les revalorisations salariales décidées par l'État s'imposent à la collectivité. Bien que fort légitimes, elles continuent de peser sur le fonctionnement de la collectivité sans compensation.

Pour autant, la croissance subie des dépenses de fonctionnement de + 2,4 %, a pu être contenue grâce à des mesures d'économies qui continuent d'être

appliquées en 2024.

Les recettes de fonctionnement connaissent une progression limitée de + 1,7 %.

Les principales évolutions de l'exercice 2024 sont les suivantes.

- Les recettes de fonctionnement enregistrent l'attribution exceptionnelle du Fonds de sauvegarde (+ 4,4 M€), la progression de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA, + 3,8 M€), ainsi que les réajustements des dotations

et subventions versées pour compenser partiellement les hausses des dépenses sur le secteur des solidarités ; à l'inverse, les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) poursuivent leur chute de 1,8 M€.

- Les dépenses de fonctionnement subissent la hausse des frais d'hébergement des personnes handicapées (+ 2,3 M€) et des personnes âgées (+ 0,9 M€), de l'accueil des enfants confiés (+ 1,2 M€), du Revenu de solidarité active (RSA, + 1,1 M€), de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA, + 0,9 M€). La progression de la subvention versée au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS, + 0,7 M€), de la contribution au déficit du groupement d'intérêt public des laboratoires Terana (+ 1 M€), et les dépenses de personnel dont les mesures d'économies permettent de contenir la hausse à 0,7 %, complètent la liste des postes en croissance.

- Le reste à charge des allocations individuelles de solidarité atteint 26,2 M€, soit un montant équivalent aux investissements réalisés. Comme chaque année, sa compensation permettrait un quasi-doublement des investissements.

- Les dépenses d'équipement en investissements atteignent 27 M€ (- 9 M€), un niveau qui reste élevé du fait notamment

des deux grands projets en cours de réalisation (Cité des présents et Nouvel établissement de protection de l'enfance).

- Le recours à l'emprunt pour le financement des investissements, dont le montant voté pour le budget principal était de 17 M€, a été limité à hauteur de 15 M€ ;

- La diminution se poursuit pour l'encours de la dette, qui s'élève à 211,9 M€ (- 3,5 M€) ; le coût d'annuité de la dette progresse de 5 % dans un contexte haussier des taux d'intérêt ;

- L'épargne nette se dégrade mais reste positive (0,9 M€), conséquence d'un effet ciseau et du contexte économique perturbé.

Les dépenses de fonctionnement représentent 87 % des dépenses totales, en hausse de 2,3 % par rapport à 2023, du fait de leur croissance et du ralentissement des investissements ; elles relèvent à 73 % de l'exercice des compétences dans le domaine de solidarité.



PERSPECTIVES 2025

- Poursuivre le travail en transversalité avec les différentes directions afin de déterminer des sources d'économies structurelles qui pourraient être mises en œuvre en 2026.
- Consolider la prospective financière et actualiser la programmation pluriannuelle d'investissement.
- Approfondir le dialogue de gestion avec les directions et l'animation de la fonction financière au sein de la collectivité.

Moyens et projets informatiques

Développer et assurer la sécurité du système d'information de la collectivité, accompagner les projets numériques des services métiers.



CHIFFRES CLÉS

65 %

la part d'ordinateurs portables composant le parc informatique équipant les agents

4,3 M€

le budget alloué aux moyens numériques de la collectivité, dont 0,8 M€ dédiés aux collèges nivernais

150

logiciels et applications référencés dans la collectivité

4 633

tickets ouverts par les directions et services en 2024

3,7 To

Le volume des mails et de leurs pièces jointes occupant les boîtes de réception de la messagerie



REMISE EN CONTEXTE

La croissance des événements « cyber » et l'augmentation générale des risques (aléas climatiques, coupures énergie notamment) font désormais partie des éléments qui sont systématiquement pris

en considération dans les projets ; en parallèle, la modernisation du système d'information se poursuit, ainsi que l'élargissement des périmètres métiers couverts.



POINTS MARQUANTS 2024

Le socle technique

Les actions de modernisation du réseau informatique et des câblages ont été poursuivies pour contribuer à améliorer la performance et la disponibilité du système d'information (chantier Ursulines notamment). Le secteur de l'informatique des collèges poursuit sa modernisation avec des actions de reprise des systèmes de téléphonie et de sauvegarde.

Une prestation RSSI (responsable sécurité des systèmes d'information) a été lancée

pour accompagner la collectivité dans l'identification des actions à mener pour renforcer sa capacité de gestion des situations de crise « cyber » ; ces actions incluent autant les domaines techniques et métiers. Cette prestation vise à poser le cadre de la rédaction de la politique de sécurité des systèmes d'information du Département et à accompagner les agents dans leur prise en compte du risque numérique dans leurs pratiques.

Enfin, le parc d'ordinateurs a été mis à niveau en déployant Windows 11 sur

l'ensemble des services. Enfin, de nombreuses actions de renforcement de la sécurité ont été engagées pour améliorer la résistance du système d'information face à la hausse des menaces « cyber ».

Les projets

Déploiement de la nouvelle version du logiciel Grand Angle

Le logiciel Grand Angle est utilisé par la direction des Finances et de la Performance, ainsi que par l'ensemble des services, pour traiter la chaîne comptable de la collectivité. Une mise à jour majeure a été réalisée afin de mettre le logiciel à niveau d'un point de vue technique et fonctionnel.

Lancement du projet de réinformatisation du RSA

La loi France Travail redéfinit le cahier des charges du traitement des dossiers des allocataires RSA. Un nouveau logiciel (sous forme d'un module de IODAS) a été choisi pour remplacer le logiciel WebRSA. La mise en service de ce nouveau logiciel RSA débute en 2024 pour s'achever en septembre 2025.

Déploiement de la solution de gestion électronique de documents (GED)

Le système d'information de GED poursuit son déploiement avec le secteur de l'ASE. Le nouveau système apporte une cohérence documentaire et simplifie l'accès aux dossiers pour les équipes métiers.

Déploiement de la nouvelle version du logiciel eTemptation (gestion du temps)

Le logiciel eTemptation est utilisé par l'ensemble des agents départementaux pour formuler leurs demandes de congés, RTT, signaler une absence, etc. Une mise à jour majeure a été déployée ; elle apporte notamment une évolution significative de l'ergonomie de l'application.



PERSPECTIVES 2025

- La feuille de route 2025 prévoit la finalisation du déploiement de la GED, le remplacement du logiciel de gestion électronique du courrier (GEC), la réinformatisation complète du RSA et le déploiement d'un coffre-fort numérique pour les bulletins de paie des agents.
- Enfin, la stratégie de gestion de crise « cyber » sera finalisée pour aboutir à la mise en œuvre des procédures à appliquer face aux possibles situations d'attaque.

Administration générale et achats

Faciliter et optimiser le fonctionnement de l'institution
au bénéfice d'une action départementale plus efficace.



CHIFFRES CLÉS

66

marchés publics dont **6,7 M€ HT** remportés par des entreprises locales (**41 %** du total des achats) ; **59 %** contiennent une clause sociale et/ou environnementale

1 301 993 km

parcours par les **171** véhicules et deux-roues de la flotte automobile départementale.

102

actions contentieuses

148 recours pré-contentieux
41 nouveaux dossiers **60** clos.
15 séances départementales
366 rapports étudiés
376 délibérations

356

Interventions logistiques

couvrant l'ensemble du territoire
134 510 (-7%) plis affranchis pour les services - **12%** de dépenses liées aux fournitures de bureau

27,788 tonnes

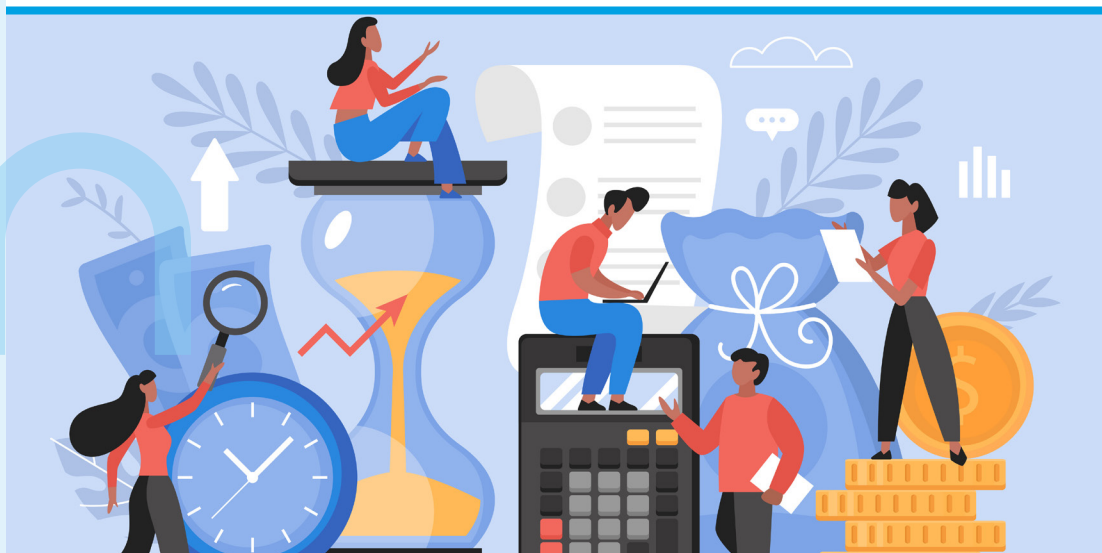
de papiers et cartons recyclés
et **203 kg** de déchets recyclables confiés en 2024 à un prestataire de l'économie circulaire



REMISE EN CONTEXTE

Les actions conduites au titre de l'administration générale et des achats s'inscrivent dans un contexte de transversalité affirmée. S'adressant à tous les services du Département, elles visent une efficacité accrue au travers d'une sécurisation

renforcée, et plus de cohérence grâce à des réponses harmonisées. Le contexte d'action implique régulièrement ré-interrogation et innovation pour un accompagnement plus efficace des services dans la mise en œuvre des politiques publiques départementales.



POINTS MARQUANTS 2024

Une activité logistique modernisée dans un contexte de recherche de rationalisation des ressources et d'économies sectorielles

La modernisation et la rationalisation du parc de véhicules du Département se poursuit notamment par l'acquisition de véhicules d'occasion. Le projet d'achat de scooters électriques a été amorcé en 2024 ; il vise une mobilité électrique durable. La fabrication en France de ces scooters à pérennité programmée favorise l'économie circulaire, car elle repose sur l'usage de biens d'équipement éco-

conçus démontables pour permettre leur re-manufacturation locale. Cette action devrait aboutir en 2025.

Un travail d'envergure a été entrepris par les services pour actualiser le règlement des déplacements, afin d'intégrer les nombreuses évolutions relatives aux trajets des personnels pour une utilisation sécurisée, rationnelle et responsable des véhicules mis à disposition par le Département (mutations du cadre légal, verdissement du parc, formation à l'utilisation de véhicules électriques, etc.).

Enfin, une démarche de formation a été mise en place afin d'accompagner les agents dans l'utilisation des véhicules électriques récemment acquis par le Département.

L'évolution du mode de gestion du courrier vers une gestion électronique est un autre dossier majeur poursuivi sur 2024. Les diagnostics se sont prolongés au sein des directions afin de finaliser l'élaboration d'un cahier des charges qui a abouti au choix d'un partenaire avec lequel le Département collaborait déjà pour la Gestion électronique des documents du secteur social. En parallèle, une étude est menée sur le recours à un prestataire de massification du courrier, afin de réduire considérablement les coûts liés à l'affranchissement. Le déploiement opérationnel de ces solutions est prévu sur 2025-2026 au sein de la collectivité.

Une politique Achats plus affirmée dans l'intérêt départemental

Dans l'optique de ré-impulser la stratégie Achats départementale et poursuivre la déclinaison de son plan d'actions, la collectivité a décidé de mettre en place, au profit des agents intervenant dans ce périmètre, un cycle de formations sur les marchés publics afin de disposer d'un socle commun de connaissances en la matière et favoriser ainsi, de façon partagée, une montée en compétences et/ou la consolidation des connaissances. Une première session a eu lieu en 2024, avec une vingtaine d'agents par thématique. Ce travail se poursuivra en 2025 avec une seconde session.

Dans cette optique d'harmonisation des pratiques internes, un nouveau process pour la définition des besoins a été mis en place. Une collaboration plus active est organisée et les temps d'échanges ainsi programmés favorisent la prise en compte des contraintes et des besoins respectifs pour des consultations des entreprises plus efficaces.

66 nouveaux marchés ont été passés, pour un montant de 16 533 104 euros HT, dont 21 marchés (32 %) attribués à

des entreprises nivernaises ; 39 marchés contiennent une clause sociale et/ou environnementale.

Le Département de la Nièvre a fait le choix de prendre en compte la loi Climat et Résilience, sans attendre son entrée en vigueur en août 2026, pour ce qui concerne ses achats. Ainsi, un grand nombre de marchés publics ont intégré des clauses environnementales et/ou sociales. C'est d'ailleurs un axe de travail privilégié et renforcé dès 2024. Ainsi, la mise en œuvre des clauses sociales du Conseil départemental en 2024 a permis à 85 personnes en insertion de travailler sur les marchés (122 personnes en 2023) pour 129 heures en moyenne par personne, en légère augmentation par rapport à 2024. La part des femmes a augmenté, passant de 37 % en 2023 à 45 % en 2024. Enfin, 16 % du public sont des jeunes de moins de 26 ans, et 22 % sont des bénéficiaires du RSA.

Un accompagnement renforcé des services départementaux pour plus de cohérence et d'efficacité

Une réflexion sur l'organisation des services a été menée en 2024 au sein de la DAGA, afin de proposer une nouvelle articulation des compétences et une procédure simplifiée en matière d'achats et d'organisation d'événements. Ces changements ont facilité et clarifié le fonctionnement de la direction auprès des autres services nécessitant son appui dans les domaines concernés.

Afin d'accentuer l'appui aux services, des formations internes ont en outre été dispensées pour la rédaction des rapports présentés en séance. Cette montée en compétences des services génère également un gain de temps et d'efficacité pour les services ressources.



PERSPECTIVES 2025

■ Performance des activités et recherches d'économies sectorielles

Poursuite de la modernisation de la gestion administrative : aboutissement du projet de gestion électronique du courrier et mise en place de la massification permettant l'application d'une tarification des affranchissements moins coûteuse ; rénovation des procédures pour une collaboration fluidifiée entre les services et auprès de nos partenaires (prêts ponctuels de matériels ou prise en charge de certains besoins jusqu'alors externalisés permettant la réalisation d'économies).

Accompagnement renforcé et optimisation des compétences : les nomenclatures « achats, fournitures et services » seront retravaillées et publiées courant 2025. Des temps pédagogiques réguliers seront institués avec les agents concernés et un club « marchés » sera mis en place pour évoquer diverses problématiques liées aux achats. Des actions visant à privilégier les biens issus du réemploi seront également menées.

Intensification de l'action auprès des notaires nivernais pour débloquer les successions des bénéficiaires de l'aide sociale et augmenter in fine le volume des récupérations sur successions.

Archives départementales

Collecter, classer, conserver, communiquer et valoriser
le patrimoine écrit des Nivernais.



CHIFFRES CLÉS

19 733 354

pages et images vues par les
usagers sur le site internet des
Archives départementales

26 km

Le linéaire d'archives conservées
en 2024

4 009

**participants aux activités
culturelles et pédagogiques** des
Archives départementales (ateliers,
visites d'exposition)

7 063

ensembles documentaires
communiqués en salle de lecture

1 478

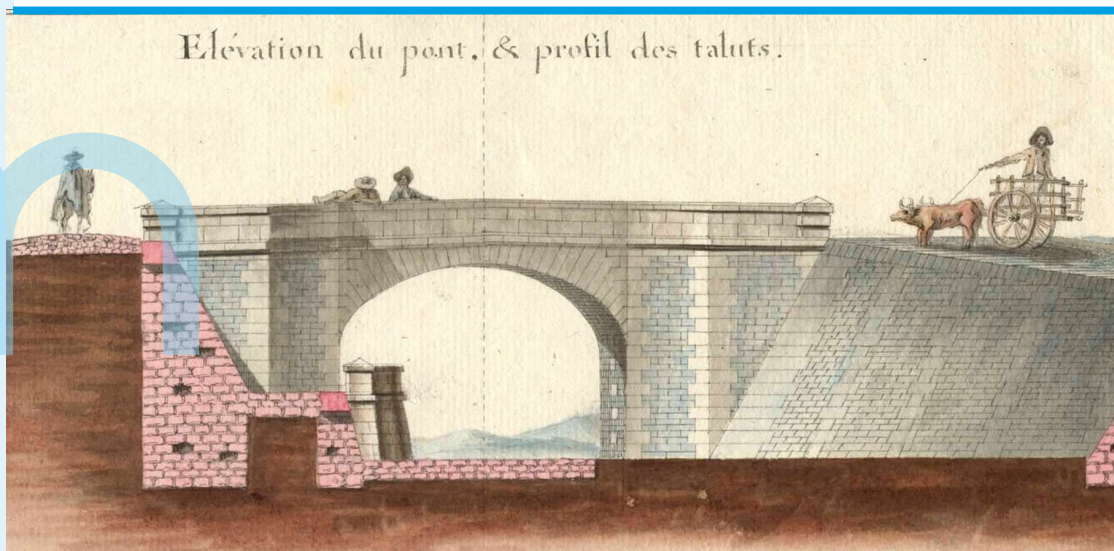
**recherches à distance reçues et
traitées par les agents des Archives
départementales**



REMISE EN CONTEXTE

L'année 2024 a été marquée par la
présentation d'une grande exposition sur
l'histoire du sport nivernais, en partenariat
avec la Cité des présents, et par la collecte

d'un très grand volume d'archives des
services de l'État concernant en particulier
l'environnement, l'eau, l'agriculture et
l'aménagement du territoire.



POINTS MARQUANTS 2024

Une collecte d'archives variée et un accompagnement des services du Département sur la dématérialisation

Le déménagement d'un nombre important
de services de l'État vers une nouvelle cité
administrative a permis de collecter des
volumes importants d'archives relatives à
l'histoire de l'aménagement du territoire, de
l'agriculture, de la gestion de l'eau et des
forêts, de l'inspection du travail ou encore
de la politique de l'habitat. Du côté des
archives privées, des documents en lien

avec l'histoire du sport ont été collectés
(archives du tournoi Paul-Nicolas de
Clamecy par exemple) ou en lien avec la
Seconde Guerre mondiale (des tracts, de
la correspondance par exemple).

Les Archives départementales ont poursuivi,
par ailleurs, leur accompagnement des
services du Département dans la mise en
œuvre de la dématérialisation des dossiers
papier de la sphère sociale.

Cinq communes de moins de 2 000
habitants ont également procédé

aux dépôts de leurs archives anciennes et modernes, ce qui permettra de faciliter leur conservation et leur communication au public.

La sécurisation de la conservation des archives

Un travail important de rédaction du plan de sauvegarde des biens culturels a été initié avec le soutien du ministère de la Culture afin d'assurer une réponse adéquate en cas de sinistre (incendie, inondation) aux Archives départementales.

Par ailleurs, une modification des consignes climatiques des magasins a été effectuée afin d'assurer une meilleure conservation des archives malgré les aléas climatiques, comme les canicules.

Enfin, concernant les archives numériques, des travaux d'analyse et de sécurisation du système d'archivage numérique ont été menés à leur terme, permettant de faire évoluer le système.

La poursuite du classement et de la mise en ligne des archives

Les travaux de classement se sont poursuivis avec notamment de nouvelles archives des justices d'Ancien Régime qui ont été mises à disposition des chercheurs, ainsi que des archives de notaires. Concernant les archives notariales, les répertoires ont été mis en ligne et un nouvel

outil a été mis à disposition des chercheurs sur le site internet, facilitant ainsi la recherche d'actes notariés.

La numérisation des documents a concerné la suite de l'état civil et également des atlas terriers ou des plans du cadastre qui seront mis en ligne en 2025. Dans les mises en ligne, est à signaler celle d'une description du canal du Nivernais de 1791.

Une année sportive aux Archives départementales

L'exposition annuelle, intitulée *La Nièvre au rythme des sports*, a porté sur l'histoire du sport et des sportifs nivernais depuis le milieu du XIX^e siècle jusqu'aux années 1990. Elle s'est accompagnée d'un cycle de conférences qui a permis d'évoquer plus en détail l'histoire du cyclisme ou du circuit de Magny-Cours par exemple.

Une autre exposition a été montée : *L'Héritage nivernais de François Mitterrand*, en lien avec le 60^e anniversaire de l'arrivée de François Mitterrand à la tête du Conseil général de la Nièvre en 1964.

Les ateliers pédagogiques se sont également poursuivis, avec une expérience hors les murs en milieu carcéral à la maison d'arrêt de Nevers.



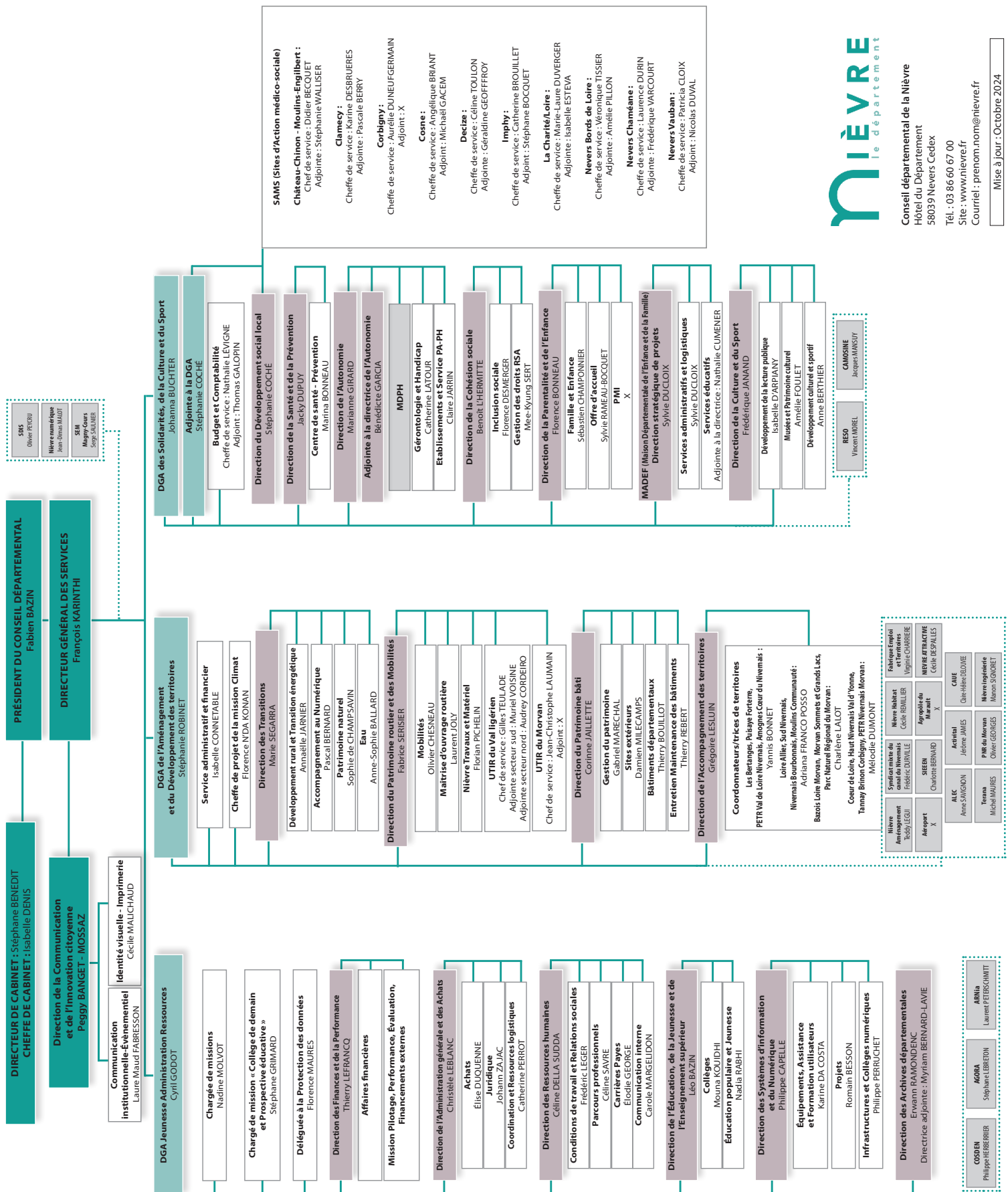
PERSPECTIVES 2025

- Parmi les différentes perspectives pour l'année 2025, sont notamment à signaler le renforcement de l'accompagnement des services du Département dans leur archivage, en particulier numérique, la poursuite de la sécurisation des fonds d'archives et des équipes, avec la mise en œuvre de la stratégie de prévention du risque amiante et la suite de la rédaction du plan de sauvegarde des biens culturels, ainsi que l'optimisation de l'aide aux lecteurs dans leurs recherches.
- Enfin, une exposition intitulée *La Nièvre et la Seconde Guerre mondiale - Traces et mémoire*, sera présentée à partir du printemps 2025. Elle sera accompagnée d'un cycle de conférences et d'un partenariat avec d'autres institutions nivernaises de mémoire et de conservation du patrimoine (Camosine, musée de la Résistance de Saint-Brisson, médiathèque Jean-Jaurès de Nevers).

LA COLLECTIVITÉ EN 2024

ORGANIGRAMME

DES SERVICES



NIÈVRE
le département

Conseil départemental de la Nièvre
Hôtel du Département
58039 Nevers Cedex

Tél. : 03 86 60 67 00

Site : www.nievre.fr

Courriel : prenom.nom@nievre.fr

Mise à jour : Octobre 2024

DÉPARTEMENT ▶ LES ÉLUS



CANTON DE LA CHARITÉ-SUR-LOIRE
BLANDINE DELAPORTE & THIERRY GUYOT



CANTON DE CHÂTEAU-CHINON
MICHÈLE DARDANT & PATRICE JOLY



CANTON DE CLAMECY
ANOUCK CAMAIN & CHRISTOPHE DENIAUX



CANTON DE CORBIGNY
SÉVERINE BERNARD & FABIEN BAZIN



CANTON DE COSNE-SUR-LOIRE
ANNE-MARIE CHÊNE & FRANCK MICHOT



CANTON DE DECIZE
JUSTINE GUYOT & FRÉDÉRIC ROY



CANTON DE FOURCHAMBAULT
STÉPHANIE BÉZÉ & ALAIN HERTELOUP



CANTON DE GUÉRIGNY
CORINNE BOUCHARD & JEAN-LUC GAUTHIER



CANTON D'IMPHY
JOËLLE JULIEN & DANIEL BARBIER



CANTON DE LUZY
JOCELYNE GUÉRIN & MICHEL MULOT



CANTON DE NEVERS 1
MARYSE AUGENDRE & JEAN-PAUL FALLET



CANTON DE NEVERS 2
LAURENCE BARAO & JÉRÔME MALUS



CANTON DE NEVERS 3

MARTINE GAUDIN & WILFRID SÉJEAU



CANTON DE NEVERS 4

VÉRONIQUE KHOURI & MICHEL SUET



CANTON DE POUILLY

PASCALE DE MAURAIGE & PATRICK BONDEUX



CANTON DE SAINT-PIERRE-LE-MOÛTIER

MARIE-FRANCE DE RIBEROLLES & DAVID VERRON



CANTON DE VARENNES-VAUZELLES

ÉLIANE DESABRE & LIONEL LECHER





Remerciements à l'ensemble des personnes ayant participé à la rédaction et à l'élaboration de ce rapport.

Mise en page et impression : Service Conception Graphique et Imprimerie du Conseil départemental de la Nièvre

Copyright : Conseil départemental de la Nièvre, Adobe stock, Johan RdB, Agence française des chemins de Compostelle/JJGelbart, Léocadia.

